

N°23

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

2021
ANNÉE
ÉLECTORALE

L'ECOQUARTIER
ÇA AVANCE !

SOLLIÈS
FÊTE NOËL

FESTIVAL
CHRISTOPHE
DOMINICI

DÉCEMBRE 2021



VIVRE À SOLLIÈS

Joyeuses fêtes



Programme des Festivités de Noël en page 20



Tous ensemble... Gardons le cap !

Chères amies, chers amis Sollièspontois

Deux ans après le début de la pandémie, la situation sanitaire redevient préoccupante avec l'ampleur inattendue de la cinquième vague malgré la protection vaccinale de la population.

Après avoir vacciné près de 2 000 administrés, la commune va de nouveau faciliter l'accès de tous les adultes à la 3^{ème} injection vaccinale.

C'est l'occasion de rappeler le rôle fondamental de la commune en raison de sa proximité avec la population, comme l'a rappelée la 3^{ème} convention annuelle des maires de la Région Sud qui a réuni à Marseille le 22 octobre plus de 300 maires sous la présidence de Gérard Larcher, président du Sénat. Celui-ci, au nom des Territoires Unis, Départements, Régions, et Associations des Maires de France, a défendu avec passion la commune et le rôle des maires "à portée d'engueulade" selon ses propres termes, mais dernier rempart de la démocratie.

Un plaidoyer qui ne cachait pas son inquiétude devant la perte de pouvoir des maires privés de la plupart de leurs compétences transférées à l'échelon supra communal, une perte aggravée par la diminution de l'autonomie financière et fiscale des collectivités causée par la suppression de la taxe d'habitation remplacée par les dotations d'un Etat confondant décentralisation et déconcentration. Un Etat omniprésent qui n'assume pas toujours ses fonctions régaliennes comme l'a rappelé le congrès des maires de France qui vient d'avoir lieu à Paris.

Ce combat pour une commune forte au service des citoyens, je le porte dans toutes les instances représentatives, qu'il s'agisse de la communauté des communes, de l'assemblée des maires du var, de la Région et bien sûr de la commune où tout se décide, où tout se fait, comme le prouvent nos grands projets, qui essaient de préserver le difficile équilibre entre un développement nécessaire et le respect de l'environnement, comme l'a signifié la plantation symbolique d'un orme, le 22 novembre dans l'écoquartier. C'est le premier des 400 arbres qui agrémenteront cette grande opération dont nous avons constaté l'avancée des travaux en visitant les îlots A et B.

Le 26 novembre, l'avant-projet définitif de la médiathèque a été délivré par le bureau d'architectes Lang, en présence du représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a précisé le volet financier de l'opération dont les travaux sont prévus en mai 2022.

Enfin, le permis de construire de la Maison de Santé pluri professionnelle a été déposé. Celle-ci accueillera sur deux niveaux, six médecins généralistes ainsi que des spécialistes. Une réunion, organisée à la mairie le 24 novembre avec les professionnels de santé, a permis de finaliser le projet territorial de santé en coordination avec l'Agence Régionale de Santé. Les travaux débuteront début 2022 pour une ouverture début 2023.

Malgré des difficultés techniques structurelles, le chantier de l'Office Intercommunal de Tourisme se poursuit avec pour objectif une livraison avant la saison estivale 2022.

Enfin, les deux dernières tranches concernant la restauration de l'église Saint Jean-Baptiste (toitures et façades) seront terminées fin 2022, alors que le Centre des Archives Municipales vient d'être réceptionné et que les grands travaux de voirie sont en passe d'être terminés sur les chemins des Fillols et de Sauvebonne.

La vie culturelle renaît progressivement, nos associations reprennent leurs activités avec notre appui matériel et la mise à disposition de nos nombreux espaces publics dont la nouvelle salle des fêtes qui accueille de nouveau les grands rassemblements populaires.

Nous avons voulu des fêtes de Noël joyeuses et animées que méritent notre esprit de résilience et notre espoir en l'avenir, des fêtes que je souhaite pour tous, chaleureuses et familiales.

Enfin, en espérant que l'année 2022 voit la fin de nos épreuves, je formule dès à présent pour chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Docteur André GARRON,
maire de Solliès-Pont

02	Editorial	26	Une ville qui privilégie son développement économique
03	Les finances	28	Les réalisations de la communauté de communes
04	Les élections en juin 2021	30	Une ville riche de sa culture
05	Une ville solidaire et fraternelle	32	Hommages
07	Une ville qui s'équipe	34	Vie quotidienne
11	Une ville qui privilégie son habitat	36	Solliès et le lien Armées-Nation
15	Une ville qui protège son environnement	38	Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
19	Une ville fière de sa jeunesse	39	Carnet sollièspontois
20	Noël à Solliès-Pont, programme			
22	Festival Christophe Dominici			
24	Une ville fière de sa jeunesse			
25	Zoom sur ...			



DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE
AUX FINANCES,
AU BUDGET ET
À LA COMMANDE
PUBLIQUE

LES FINANCES

Le compte administratif 2020

LES CHIFFRES

Le compte administratif concernant l'exercice 2020 a été voté le 24 juin dernier. Il termine le cycle budgétaire et retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours de l'année. Malgré un contexte sanitaire et économique difficile, la commune réussit à maintenir une épargne positive et à dégager l'autofinancement nécessaire à la poursuite de son programme d'investissement, tout en veillant au maintien de la qualité du service public.

Un excédent à reporter sur 2021 de 4,1 M€
(dont reprise des excédents d'eau et d'assainissement pour 2,1M€ en 2020)

Des dépenses de personnel stables en 2020 après plusieurs années de baisse : 8,8 M €.

Les dépenses réelles de fonctionnement affichent une augmentation de 1,88 %. Cette hausse est la conséquence du transfert partiel de l'excédent des budgets eau et assainissement à la CCVG. Sans ce transfert, elles diminuent de 1,42 %.

1 066 €
par habitant en 2020
à Solliès-Pont

1 087 €
par habitant pour
les communes de même strate

Des recettes réelles de fonctionnement stables (-0,12 % par rapport à 2019) et légèrement inférieure à celle des communes de même strate.

1 242 €
par habitant en 2020

1 284 €
par habitant en 2020
pour les communes de même strate

Des taux d'imposition maintenus depuis 2002

- Taxe d'habitation : 19,03 %
- Taxe foncière sur bâti : 30,01 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 50 %

Dépenses d'équipements :
2,9 M € de dépenses réalisées en 2020 et 1,6 M € de restes à réaliser

En 2020 : fin de la réhabilitation de la salle des fêtes, rénovation de l'église, travaux cuisine centrale et réfectoire école F. Mistral, climatisation dans les écoles, travaux d'accessibilité, divers travaux de voirie (installation de dispositif de containers enterrés, traverse des Frères, aménagement du cimetière, chemin des Fillols, parking des Aiguiers etc.).

Un endettement en baisse :

9 695 000 € au 31/12/2020 contre 9 817 000 € au 31/12/2019

857 €
par habitant en 2020
à Solliès-Pont

886 €
par habitant
pour les communes de même strate



Un excédent à reporter sur 2021 de 4,1 M € (dont reprise d'excédent d'eau et d'assainissement pour 2,1 M € en 2020).

Après 4 années de hausse successive, une épargne exceptionnellement en baisse en raison du transfert d'une partie des excédents des budgets annexes à l'intercommunalité (400 000 €).

(Voir graphique)

20 JUIN ET 27 JUIN ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Succédant aux élections municipales qui en 2020 a vu le renouvellement des conseils municipaux, les élections départementales et régionales se sont déroulées conjointement le 20 et le 27 juin 2021 pour élire les membres des assemblées représentatives du conseil départemental et du conseil régional. Ainsi, le renouvellement en guère plus d'un an des trois assemblées locales représente une étape essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie représentative qui conditionne la vie quotidienne des citoyens.

Comme les élections municipales, les élections départementales et régionales ont reconduit dans notre territoire les majorités en place comme le montre l'analyse des scrutins :

Elections départementales



Bruno Aicard



Véronique Baccino

Le binôme formé par Bruno Aicard, maire de Belgentier, conseiller départemental sortant et par Véronique Baccino, conseillère départementale sortante, a été reconduit pour le canton de Solliès-Pont, le 18^{ème} canton du département du Var qui en compte 23. Hormis deux sièges revenant au Rassemblement National, la majorité des 46 sièges du conseil départemental a été attribuée à l'alliance des partis de droite dont 20 sièges pour les Républicains et 16 pour les Divers Droite. C'est cette majorité qui a reconduit Marc Giraud, président du conseil départemental.



Elections régionales



Au cours d'une campagne difficile et des débuts hésitants, la liste des républicains "Ma Région d'Abord" conduite par Renaud Muselier, candidat à sa propre succession a battu celle de Thierry Mariani, tête de liste du Rassemblement National, longtemps favori des sondages.

Le premier tour confirma la première place de Mariani avec un score de 36,38% moins important cependant que prévu, devant Muselier qui rassemblait 31,90% des voix suivi de Jean-Laurent Félizia, leader de la liste du "Rassemblement Ecologiste et Social" qui en recueillant 16,89% des voix était dans une position d'arbitre. Le front républicain créé par son retrait au 2^{ème} tour détermina la nette victoire de Renaud Muselier avec 57,3% des voix, distançant largement Thierry Mariani qui avec un score de 42,7% essayait avec le rassemblement National une lourde défaite.

Vendredi 1^{er} juillet a eu lieu la première assemblée plénière du conseil régional dont les 123 nouveaux conseillers ont été élus, sous la présidence du maire de Solliès-Pont, conseiller

régional et président de séance en sa qualité de doyen d'âge, le nouveau président Renaud Muselier pour un mandat de 6 ans, avec une majorité de 84 voix, les 39 conseillers du Rassemblement National s'étant abstenus. L'élection des 15 vice-présidents fut suivie de celles des membres des 22 commissions qui vont préparer les délibérations du conseil. Le maire de Solliès-Pont fait partie de 3 commissions, celle de la Santé du Handicap, de l'enseignement supérieur et de la Recherche dont il est vice-président, et celles enfin qui ont pour objet la Sécurité et la Défense mais aussi le Rayonnement Culturel. Ces commissions se sont déjà réunies en visioconférence à 3 reprises pour la préparation des 3 assemblées plénières qui ont eu lieu depuis le 1^{er} juillet 2021.

Il est bon que notre commune et au-delà notre territoire soient représentés au conseil régional dont les compétences répondent au fonctionnement et aux besoins de nos collectivités. En témoigne l'aide substantielle de la Région aux territoires au cours des six dernières années, soit 7 millions d'euros pour notre intercommunalité dont 2,3 millions pour Solliès-Pont.



UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

ROSELINE FOUCOU, ADOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

Toutes les composantes de notre population ont été durement affectées par la pandémie, que ce soit sur le plan physique ou psychologique et souvent par des difficultés financières. L'épidémie a notamment fortement impacté la population fragile et vulnérable que constituent nos séniors qui ont payé un lourd tribut à l'épidémie.

Les services sociaux et les nombreux bénévoles après avoir apporté aide et soutien à tous, se mobilisent aujourd'hui pour accompagner le retour progressif et prudent à une vie normale.

Eté 2021 : le bilan canicule



Le réchauffement climatique nous incite à la vigilance avec la survenue plus fréquente des épisodes caniculaires.

Ainsi avons-nous renforcé cet été l'équipe du CCAS par deux agents, l'une en service civique et l'autre en reconversion professionnelle qui toutes les deux ont développé une communication rassurante avec les personnes âgées, isolées et vulnérables.

Ainsi, **1290 appels téléphoniques ont été comptabilisés** pendant la période estivale au profit des séniors inscrits, soit 76 personnes seules et 54 couples.

L'épisode caniculaire qui s'est étalé du mercredi 11 août au mardi 17 août avec les 2 niveaux d'alerte jaune et orange activés par le préfet, n'a pas donné lieu à d'incidents majeurs parmi nos séniors soumis à une surveillance renforcée.

Vacances plein air : Le Lions Club toujours présent !



Durant l'été 2021, le Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau, en collaboration avec Vacances Plein Air, a fait profiter cinq jeunes solliès-pontoises d'un séjour de 10 jours de vacances dans les Hautes Alpes, plus précisément à Vars-les-Claux. Ainsi, Lola, Liya et Léa sont parties du 18 au 27 juillet tandis que Inès et sa sœur Yuna ont préféré choisir la période du 2 au 11 août.

Afin de financer cette action, le Lions Club de Solliès-Pont Vallée du Gapeau organise diverses manifestations comme la vente de tartes durant la fête de la figue ou la vente de muguet le 1^{er} mai, les fonds récoltés étant entièrement reversés à Vacances Plein Air.

Cette association créée par le Lions Club et gérée bénévolement par quelques-uns de ses membres, monte les dossiers et assume le financement des séjours. Liée par convention avec différents centres de vacances, elle recherche avec le concours des CCAS et d'autres organismes, des enfants âgés de 6 à 12 ans issus de familles dont les difficultés financières ne leur permettent pas de partir en vacances. Malgré les perturbations engendrées par la pandémie COVID 19, le Lions Club a pu faire bénéficier cette année dans le Var 53 enfants d'un séjour de 10 jours de vacances.

La vaccination anti-covid à Solliès-Pont



En accord avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé, la ville de Solliès-Pont a ouvert des centres de vaccination éphémères. Grâce à l'aide du corps médical, du personnel infirmier et des agents municipaux, 2000 personnes ont été vaccinées dans notre salle des fêtes où 4000 injections ont été pratiquées au cours de 6 séances.

La population a particulièrement apprécié la qualité de l'organisation et de l'accueil qui a parfaitement géré l'afflux important des administrés de la commune et de l'intercommunalité.

Ces centres de proximité ont permis de vacciner la quasi-totalité des séniors de la commune qui ont été sollicités personnellement.

Enfin, le centre a été réactivé au mois de septembre afin d'accueillir de nombreux jeunes et l'a été de nouveau le 02 décembre pour la 3^{ème} injection.

Dans son ensemble, la population a répondu très favorablement à la vaccination et compris sa nécessité dans le combat contre le virus.

Semaine Bleue - Remise en forme pour les séniors



C'est dans des conditions bien particulières que s'est déroulée cette année la semaine bleue organisée par le Centre Communal d'Action Sociale à l'intention de nos anciens. Alors que la pandémie planait toujours, cette manifestation traditionnelle n'a réuni qu'une vingtaine de participants qui ont animé les activités du lundi 4 au vendredi 8 octobre.

Une semaine placée sous le signe du sport avec des rendez-vous prometteurs malgré la suppression de la projection du film "Délicieux" pour cause d'alerte météorologique.

Mais la suite allait être plus heureuse avec les ateliers de familiarisation à internet qui surent capter l'attention de nos amis avant qu'ils ne pratiquent avec plaisir les séances de stretching et les étirements musculaires sous fond de musique douce.

Enfin la découverte de l'espace nature départemental du Pradet, récemment inauguré, a permis de préparer en

douceur les corps pour la randonnée sportive permettant la découverte ou la redécouverte de Solliès-Pont.

C'est au départ du parc du château, que les randonneurs ont pu découvrir quelques lieux historiques de la ville tels que le parc du château agrémenté de ses statues, mais aussi la maison natale du Général Gardanne près de la place du même nom. Après avoir longé le bâtiment qui abrita la halle aux grains, le petit groupe se dirigea vers le Gapeau en traversant le parc Marie ASTOIN où ils purent s'initier aux appareils de musculation qui sont en accès libre pendant les heures d'ouverture du parc.

Vendredi après-midi, la projection au cinéma le Rio du film "Pourris Gâtés" clôtura la semaine bleue. Cette comédie drôle et sensible a ravi les 45 séniors présents. Cette édition 2021 malgré sa dimension modeste a permis de renouer le lien et d'être un lieu d'échanges et de solidarité fraternelle, en attendant que reviennent les jours meilleurs.



PATRICK BOUBEKER
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Nous poursuivons notre politique d'équipement afin d'améliorer tous les secteurs qui déterminent la vie quotidienne de la population, au premier rang desquels la Santé, mais aussi la Culture et la préservation de notre Patrimoine, tout en avançant dans notre plan de requalification de notre voirie. Des opérations importantes qui relèvent des entreprises mais qui profitent aussi des travaux en régie réalisés par nos agents territoriaux.

La Maison de Santé pluriprofessionnelle



Alors que la commune disposait d'une offre de soins variée, elle est confrontée à une désertification médicale qui va encore s'accroître en raison du départ à la retraite aussi brutal que simultané de nombreux médecins, généralistes et spécialistes. Afin de maintenir une offre de soins de qualité, en partenariat avec les professionnels de santé, l'agence régionale de santé (ARS) et la région Sud, la commune a décidé de créer une maison de santé pluriprofessionnelle.

Celle-ci, située en centre-ville près de la cuisine scolaire, regroupera sur une emprise de près de 1000m² et sur 2 niveaux, 6 cabinets de médecins

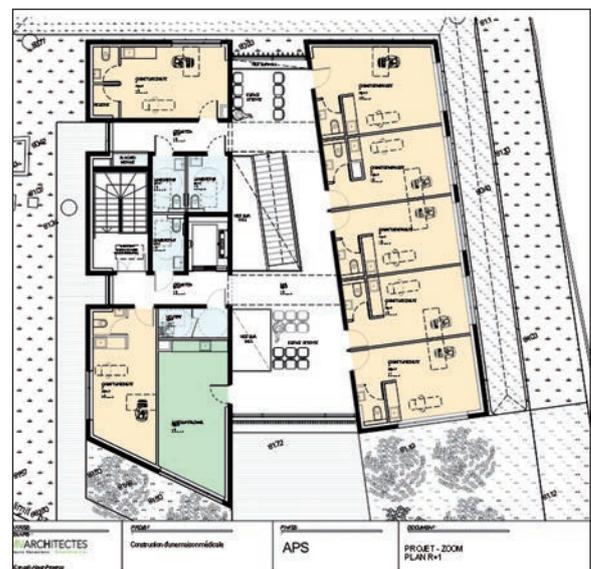
généralistes, 5 cabinets de médecins spécialistes, une salle de préparation à l'accouchement et un cabinet de sage-femme, ainsi qu'un cabinet infirmier et une salle d'urgence.

Conçue par le cabinet MV architectes, cette nouvelle structure s'implantera à proximité du laboratoire d'analyses médicales et du nouveau centre de radiologie qui va être transféré sur le site de l'ancienne perception.

Ainsi sera possible un exercice médical coordonné et collectif pour améliorer le suivi des patients conformément au projet de santé du territoire élaboré par les professionnels de santé. Après la délivrance du permis de construire le 12 octobre 2021, les travaux démarreront au premier trimestre de l'année prochaine pour une livraison début 2023.



Rez-de-chaussée



Etage

La réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste



Les diagnostics techniques et architecturaux diligentés en 2018 et 2019 sur la nef et le clocher avaient révélé d'importantes pathologies affectant les charpentes dont le très mauvais état menaçait l'édifice.

Après les travaux de rénovation du clocher réalisés en 2020 et après qu'aient été effectués les délicats travaux de désamiantage de la toiture, le remplacement de la charpente est en voie de finition.

Viendra le temps de restaurer le toit afin d'assurer une totale étanchéité.

Par ailleurs, un examen minutieux de la couverture des toitures latérales a révélé de nombreuses fissurations des plaques supportant les tuiles qui n'assurent donc plus l'étanchéité.

Cette nouvelle mauvaise surprise nous engage à prévoir dès 2022 le désamiantage et la réfection de ces couvertures latérales. Viendra alors le temps de réparer

les pierres de taille et de requalifier les enduits de façade de l'église. Une ultime tranche de travaux concernera ensuite les façades des bâtiments annexes.

Le coût total de ces opérations majeures de réhabilitation du patrimoine est estimé à 2 032 000 €, dont 527 000 € de subventions déjà acquises auprès de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

La Médiathèque

Fin avril, la commission d'appel d'offres avait désigné le cabinet d'architectes Land, basé à Marseille pour concevoir notre médiathèque.

Le 26 novembre, après plusieurs réunions intermédiaires pour affiner la conception, l'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté l'avant-projet définitif, en présence de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Médiathèque Départementale, qui soutiennent ce projet techniquement et financièrement.

Le permis de construire va être déposé et instruit par le service urbanisme. Le début des travaux est envisagé pour le mois d'avril 2022.

Sur plus de 1 000 m² de plancher dont 700 m² de surface utile ces locaux offriront de vastes espaces dédiés aux enfants et aux adultes disposant d'équipements modernes et numériques, mais aussi d'un auditorium de 80 places.

Ce projet est estimé à 2,8 millions d'euros. Les travaux devraient commencer en mai prochain, pour une livraison à l'été 2023.



La salle d'archives municipales



Le bâtiment des archives municipales vient d'être réceptionné.

Sur une emprise de 80 m², ce bâtiment qui se dresse dans l'enceinte du Centre Technique Municipal permettra dans des conditions optimales et sécurisées la conservation et l'archivage des documents administratifs et patrimoniaux qui constituent l'histoire de la commune et qui sont

actuellement éparpillés dans différents locaux de façon précaire et inadaptée.

L'édifice comprend un bureau affecté à l'agent archiviste qui prendra ses fonctions dès le début de l'année prochaine. Il disposera d'une salle de reprographie et d'un lieu de stockage dynamique qui profitera d'une hygrométrie, d'une température et d'un éclairage adaptés et contrôlés. Cette réalisation dont le coût est estimé à 307 000 euros est subventionnée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et par le Département du Var.

Le chemin des Fillols

Depuis plusieurs années, la commune procède à la requalification de la voirie des quartiers périurbains proches du centre ancien. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de l'urbanisation de la voirie communale.

La dernière tranche du Chemin des Fillols vient d'être terminée avec la réalisation de voies d'une largeur moyenne de 9 mètres, sur 440 mètres de longueur avec des accotements de 2 mètres de largeur privilégiant les déplacements doux pour les cycles et les piétons.

La dissimulation des réseaux d'éclairage public a été accompagnée par l'installation de nouveaux lampadaires à Led.



L'extension du cimetière

L'agrandissement du cimetière municipal s'étend sur un terrain de 2 500 m² totalement clôturé, dans le prolongement du cimetière actuel.

Sur les 200 emplacements prévus (concessions, cavurnes et columbarium), 40 concessions ont été créées au début de l'été.

Les nouvelles concessions sont désormais accessibles. La moitié d'entre elles ayant déjà été acquises, une nouvelle tranche sera créée l'année prochaine.

Enfin, devant le mur d'enceinte, une vingtaine de places de stationnement ont été réalisées dont deux pour personnes à mobilité réduite, tandis que nos équipes d'espaces verts élaborent un aménagement paysager de qualité.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

■ L'aménagement paysager des berges du Gapeau

Situé sur l'avenue du Maréchal Juin et terminé au tout début de l'été, ce nouveau cheminement piétonnier protégé et végétalisé serpentant le long du Gapeau en face du boulodrome offre une promenade bucolique avec de jolies vues sur le fleuve.

Les anciens postes électriques utilisés lors des grands rassemblements populaires, notamment pendant la fête foraine de la Sainte Christine ont été remplacés par des coffrets amovibles qui se branchent sur des prises enterrées. Des bancs au design moderne permettent de faire une pause conviviale et appréciée à l'ombre des grands arbres.



■ La suppression des coussins berlinois

De nombreuses communes sont assignées en justice par des associations d'usagers, essentiellement des motards, afin d'interdire l'usage des coussins berlinois sur la voie publique.



Si ces dispositifs destinés à ralentir les véhicules sont autorisés, leur mise en œuvre doit respecter un ensemble de réglementations opposables aux gestionnaires de voiries publiques.

La commune a décidé la suppression de ces dispositifs vieillissants et difficiles à entretenir. Ils seront remplacés par la signalétique et des contrôles de vitesse effectués par la police municipale.

■ Le pont du chemin des Suvrières



Le vallon des Maurettes subit une forte érosion de ses berges qui menaçait le chemin des Suvrières au niveau du pont qui enjambe le ruisseau. Nos maçons ont réalisé un important chantier qui a permis de consolider les berges du ruisseau et d'agrandir le tablier du pont existant afin de sécuriser la circulation.

■ Les toilettes publiques du parc du château

Livrées au début de l'été, ces nouvelles commodités offrent une grande capacité et peuvent accueillir les personnes à mobilité réduite. Suffisamment dimensionnées, elles permettent désormais au parc d'accueillir convenablement les grands événements. Par leurs capacités et leur confort, ces toilettes réalisées en régie par nos maçons de l'équipe bâtiment se sont révélées particulièrement adaptées pendant les grands rassemblements populaires de l'été comme le festival du Château.





UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

PATRICK BOUBEKER,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

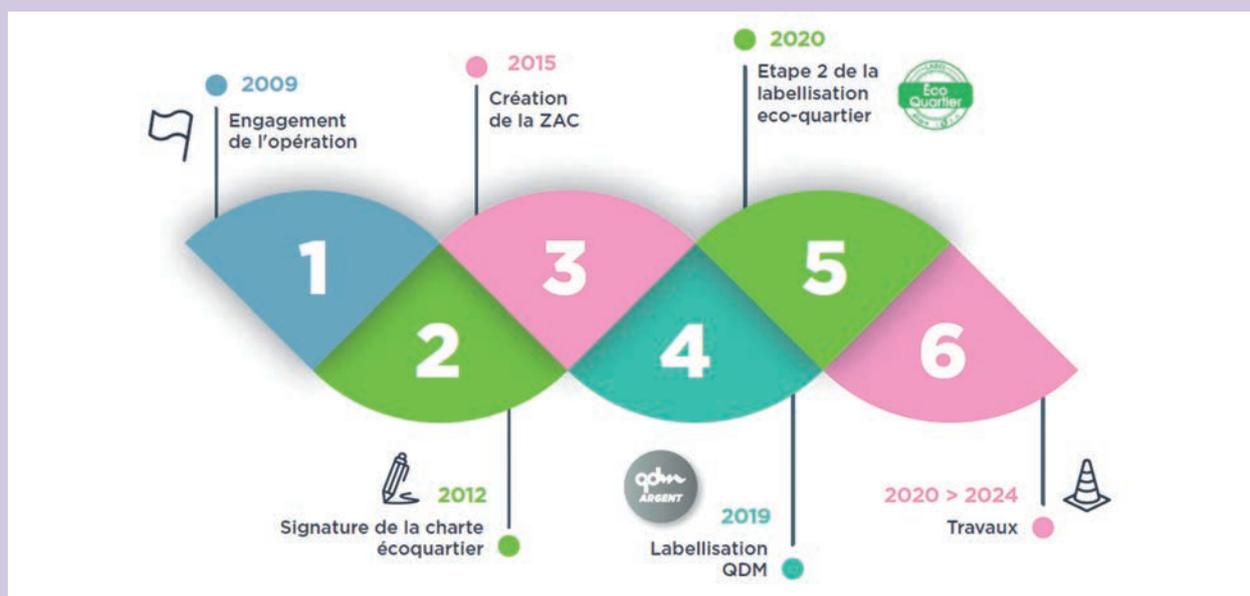
Les difficultés que nous venons de traverser n'ont pas impacté notre politique active pour l'habitat, une politique qu'exige notre démographie et qui participe à l'aménagement urbain. Une politique maîtrisée essayant de concilier développement et respect de l'Environnement, comme en témoigne notre écoquartier en construction.

Ecoquartier des allées du château : ça avance !

Les travaux d'aménagement des espaces publics et de construction des logements sur les îlots A et B se poursuivent alors que ceux de l'îlot C et de l'école Notre Dame ont démarré.

Les premières attributions de logements seront effectuées dans l'îlot A dès 2022, une année qui verra de nombreuses et importantes livraisons. En effet, l'ensemble des bâtiments de l'îlot A sera livré au cours du premier semestre alors que ceux de l'îlot B le seront au second.

Les élèves de l'école Notre Dame effectueront la rentrée scolaire dans leur nouvelle école en septembre 2022, une année qui verra également le démarrage des travaux au niveau de l'îlot D1, réalisés en maîtrise d'ouvrage directe par les bailleurs sociaux Var Habitat et 1001 vies Habitat, mais aussi les travaux concernant les lots à bâtir et le futur EHPAD.



Une opération exemplaire

Comme ce fut le cas en 2019 où l'îlot A obtint la certification Quartiers Durables Méditerranéens au niveau argent et l'admission en étape 2 de labellisation Ecoquartier, les opérations des îlots B et C ont été reconnus au niveau argent de la certification Bâtiments Durables Méditerranéens en phase conception.



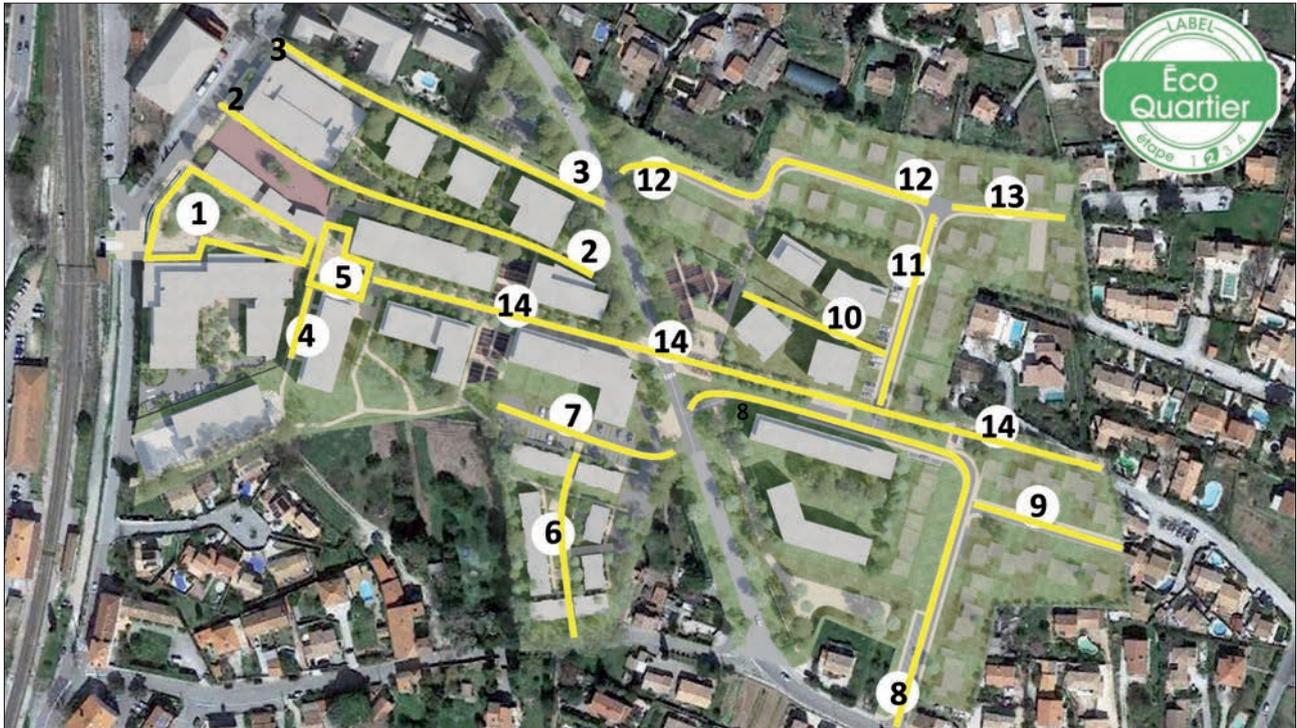
Une opération réalisée dans la concertation

Une conférence sur la solidarité intergénérationnelle a été organisée le 10 novembre afin de recueillir les réflexions et les propositions concernant le projet de la Maison des Habitants. Cette conférence animée par Mme Carole Gadet, chargée des projets intergénérationnels à l'éducation nationale et membre d'un réseau de chercheurs européens, a réuni les représentants des associations de la commune, des bailleurs sociaux, de l'EHPAD Félix Pey, mais aussi des agents des crèches, des écoles et des services de la commune.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Un écoquartier personnalisé

Lors de la séance du 21 octobre 2021, le conseil municipal a dénommé les voies créées dans l'écoquartier. Cette délibération a permis de mettre à l'honneur des femmes et des hommes qui se sont illustrés dans les domaines scientifique, politique ou artistique.



- 1- Square de la MANOYÈRE
- 2- Allée Paul CÉZANNE, 1839-1906 - Peintre
- 3- Rue COLETTE, 1873-1954 - Femme de lettres
- 4- Allée Gaston de SAPORTA, 1823-1895
Paléo-Botaniste
- 5- Place Palamède FORBIN, 1433-1508
Seigneur de Solliès, Gouverneur de Provence
- 6- Allée Théodore MONOD,
1902-2000 - Naturaliste Explorateur
- 7- Rue Françoise DOLTO, 1908-1988
Pédopsychiatre Psychanalyste
- 8- Rue Marguerite YOURCENAR, 1903-1987
Femme de Lettres, Académicienne
- 9- Rue Camille CLAUDEL, 1864-1943
Sculptrice et artiste peintre
- 10- Allée Vincent SCOTTO, 1874-1952 - Compositeur
- 11- Rue René CHAR, 1907-1988 - Poète
- 12- Rue Simone VEIL, 1927-2017 - Femme d'Etat
- 13- Rue Nelson MANDELA, 1918-2013
Homme d'Etat Sud-Africain
- 14- Promenade des SOLLIÈS

La plantation du premier arbre



Le 22 novembre 2021, sur le square de la Manoyère a eu lieu la plantation d'un orme, qui laisse présager les prochaines et nombreuses plantations sur les espaces publics de l'écoquartier où plus de 400 arbres seront plantés. A cette occasion, une visite des îlots A et B a été organisée.

Projet immobilier de la traverse des Frères



Après la rénovation de la salle des fêtes et le déplacement prochain de l'école Notre-Dame vers l'écoquartier, la commune va réaménager le quartier Saint-Antoine.

La réhabilitation d'un îlot vétuste et dégradé s'inscrit dans la requalification du centre-ville et renforce son rôle de centralité. Le projet qui couvre environ un hectare s'étend du nord au sud, de la traverse des Frères à la rue Emile Funel et d'est en ouest, des immeubles "les Bouchons" et de la salle des fêtes à l'école Notre-Dame.

L'opération a commencé avec l'instruction d'un permis de construire accordé au

bureau CB Architecte pour un petit collectif de 12 logements locatifs sociaux réalisé par 1001 vies Habitat. Ce bâtiment de 2 étages situé à la partie moyenne de la traverse des Frères, sera doté de parkings souterrains.

Enfin il améliorera grandement la circulation en élargissant la traverse des Frères et en supprimant l'obstacle en pleine voie d'une construction. Ainsi seront sécurisés les déplacements empruntant cette voie fréquentée, notamment par les collégiens qui se rendent au collège de la vallée du Gapeau.

Les travaux démarreront en 2022.

AMÉNAGEMENT URBAIN LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le 25 juin dernier la commune a accueilli le jury régional des villes fleuries, composé de Madame Nicole Loubet, Membre du Jury Départemental du Var, Monsieur Jean-Louis Dessus, Chef de Service des Espaces Verts de la Commune de Saint Laurent du Var, Monsieur Marc Pennant et Monsieur Patrick Pequignot, Chef de Projet à la Direction des Espaces Naturels du Var. La visite de la commune en car a permis au jury d'apprécier l'engagement des élus et des services dans la qualité du cadre de vie ainsi que les réalisations effectuées en régie et le développement d'un habitat durable. L'excellence des services aux usagers a été relevée, ainsi que les efforts de préservation du patrimoine naturel et architectural et les actions en faveur de la transition énergétique.

La satisfaction du jury à l'issue de la visite augure du maintien de notre label 3 fleurs et laisse espérer les encouragements pour la 4^{ème} fleur.

Projet immobilier au quartier des Fillols



Le 7 septembre et le 11 octobre, la commune a réuni les membres du comité consultatif de concertation du projet au quartier des Fillols en présence des représentants de Var Habitat. Ces deux réunions ont permis d'échanger et de recueillir les propositions des riverains concernant la desserte du projet qui prévoit la réalisation d'environ 30 logements en R+1.

Projet immobilier sur le site de l'hôtel Flora



Après sa vente par son propriétaire, l'hôtel Flora, qui héberge depuis mai 2020 des personnes en situation d'urgence, va être démoli.

Le site est destiné à une importante opération immobilière qui produira 150 logements dont 53 logements locatifs sociaux. Les riverains ont été consultés au sujet de ce projet qui regroupera quatre bâtiments en R+2 et une dizaine de maisons individuelles.

L'ensemble du stationnement sera géré en sous-sol afin de libérer un maximum d'espaces végétalisés.

Le démarrage du chantier est prévu pour 2022.



PATRICK BOUBEKER,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

La COP 26 qui s'est tenue à Glasgow le 30 octobre 2021, a jeté un puissant éclairage sur les mesures urgentes que réclament les conséquences du réchauffement climatique. Celles-ci ont déjà été prises en compte par le Plan d'Aménagement et de Développement durable autour duquel a été élaboré le PLU communal, conforme au SCOT Toulon Provence Méditerranée.

Les nouvelles normes dictées par le Schéma Territorial d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des territoires (STRADDET) conforte cette prise de conscience des territoires et notamment de la Région dont la formule "Une cop d'avance" résume bien son ambition environnementale.

Ainsi est né le **Plan Climat Air Energie Territorial et Régional (PCAET)** qui se décline dans nos territoires et plus spécialement en ce qui nous concerne, dans la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG).

CCVG : Un PCAET pour lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air



Le nouveau rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), paru début août, confirme le changement climatique en cours partout dans le monde en alertant sur l'accélération de ce changement.

Il démontre de plus que l'activité humaine est responsable sans équivoque de ce réchauffement climatique en raison de ses émissions de gaz à effet de serre générés principalement par la consommation des énergies fossiles. Afin d'apporter des réponses à l'échelle de notre territoire, la CCVG s'est engagée dans l'**élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial**.

Institué par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, le PCAET est un plan d'actions élaboré avec l'ensemble des acteurs socio-économiques locaux (collectivités, entreprises, populations) qui a pour objectif d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, d'améliorer la qualité de l'air et de maîtriser la consommation d'énergie.

Il est adopté pour 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours (rapport de mise en œuvre au bout de 3 ans).

Ainsi dès 2020, la nouvelle gouvernance de la CCVG a décidé d'élaborer un PCAET avec le concours du bureau VIZEA.

Dès le 3 septembre, l'agence Sud-Est de ce bureau était à même de présenter aux membres du bureau une étape diagnostic où étaient abordées les constantes environnementales de notre intercommunalité, les enjeux énergétiques au niveau du territoire et son développement.

Après avoir organisé **le comité technique et le comité de pilotage** composés l'un et l'autre des représentants des principales collectivités, institutions et acteurs socio-économiques locaux et étatiques, le diagnostic territorial a été présenté aux deux comités.

Enfin, le 8 octobre 2021, partenaires et élus se sont retrouvés pour une demi-journée consacrée à des ateliers organisés autour de quatre thèmes : habiter et aménager ; se déplacer et se transporter ; énergies renouvelables ; consommer, cultiver et se nourrir durablement.

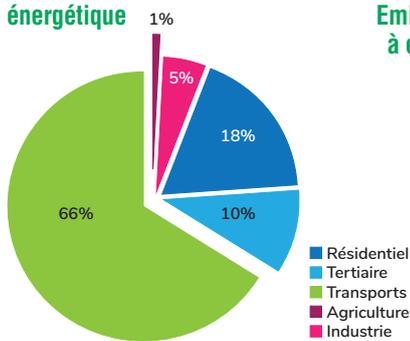
Ces ateliers ont été suivis d'un moment de concertation relatif au profil écologique et énergétique de notre territoire avec identification des enjeux, des solutions envisageables, des préalables à l'élaboration d'un **plan d'actions** qui coordonnera les différentes initiatives prises par les 5 communes de l'intercommunalité, comme **la rénovation énergétique qui émerge de ces premières études**, où la mobilité et les moyens de transports impactent très fortement notre environnement avec l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie fossile carbonée, mais aussi notre santé avec la production de particules fines toxiques.

Portrait énergétique et climatique de la Vallée du Gapeau

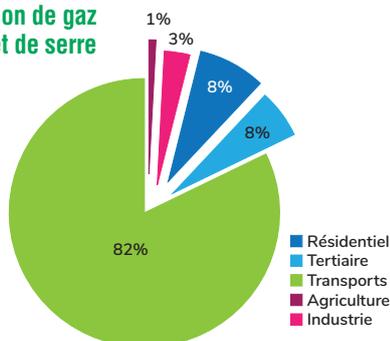
Avec 25,3 GWh de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le territoire couvre seulement 3,7% de sa consommation d'énergie.

L'enjeu premier porte donc sur la diminution des consommations énergétiques et la réduction de la part des énergies fossiles dans ce mix énergétique, afin de limiter leur impact carbone et sanitaire. En parallèle, le territoire présente des potentiels quant au développement de plusieurs filières d'énergies renouvelables telles que le solaire ou la géothermie.

Bilan énergétique



Emission de gaz à effet de serre



Grâce à ses espaces naturels, le territoire de la Vallée du Gapeau séquestre 11 % des émissions de carbone alors que la moyenne nationale est de 13 %.

Par ailleurs, face au changement climatique et à ses impacts, le PCAET analyse la vulnérabilité climatique du territoire exposé à des enjeux majeurs comme les inondations, les coulées de boue et mouvements de terrain, les pluies torrentielles, ou encore la ressource en eau, la sécheresse et les épisodes de canicule.

Ces aléas ont un impact, sur la santé (canicules, raréfaction de la ressource en eau, maladies vectorielles...), mais aussi sur les espaces naturels (destructions de forêts, d'essences floristiques et de faune, fragiles au changement climatique) et sur le cadre de vie (dégradation du bâti par les catastrophes naturelles, inconfort estival...).

L'amorce d'un plan d'actions

Sur la base du diagnostic, quatre enjeux ont été identifiés :

Se déplacer autrement et transporter mieux

En raison de la forte dépendance du territoire à la voiture, le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie et le premier émetteur de gaz à effet de serre (GES).

66 % des énergies consommées et 82 % des GES sont liés aux transports.

Il y a donc un enjeu majeur à repenser les transports en réduisant la part des déplacements en voiture et en favorisant les mobilités douces (marche à pied, vélo) et les transports en commun.

Dans ce sens, une étude sur les transports dans le territoire a été effectuée en 2019 par l'AUDAT à la demande de la CCVG, une étude riche d'enseignements concernant les modes de mobilité : interconnexion des transports routier et ferroviaire, postes multi modaux, mobilité douce, et décarbonée, minibus inter communaux, des objectifs appelant de grands moyens et dont la réalisation sera facilitée par notre adhésion à la métropole toulonnaise.

Habiter des logements plus performants

Le secteur du bâti, deuxième consommateur d'énergie avec 28 % de la consommation totale dont 18 % pour le résidentiel et 10 % pour le tertiaire. En effet, 41% des logements sont anciens et nécessitent une rénovation énergétique afin d'améliorer leur isolation et recourir à des énergies moins émettrices de GES. La commune s'inscrit totalement dans cette démarche comme en témoignent les nombreux labels garants de la qualité environnementale de nos opérations immobilières exemplaires comme notre écoquartier : label écoquartier niveau 2 ; niveau argent Bâtiment Durable Méditerranéen et Quartier Durable Méditerranéen...

Produire en préservant l'environnement

Si, le secteur agricole consomme très peu d'énergie (1 %) et émet également peu de GES (1%), il représente un important levier de séquestration du carbone. Comme les espaces naturels, ils doivent être préservés de la pression foncière et de l'expansion urbaine.

Le PLU de la commune, la création du Pôle Arboricole répondent à cette préoccupation.

Le développement économique doit s'inscrire dans une logique d'économie d'espace ainsi que de transition énergétique en privilégiant les énergies renouvelables et de récupération. Là encore la commune conduit une politique éco responsable exemplaire avec la production d'énergie renouvelable et décarbonée par la couverture des toits des bâtiments communaux, soit une surface de près de 4 000 m² pour une production de 1,6 M kwh/an, qui sera augmentée prochainement avec la couverture des toits des bâtiments de l'écoquartier.

Consommer local

Relocaliser l'activité économique sur le territoire est une nécessité afin de travailler et produire localement. Certaines productions locales sont déjà reconnues pour leur caractère traditionnel et qualitatif, notamment par la labellisation (figue de Solliès labellisée AOP et AOC par exemple). D'autres savoir-faire locaux pourraient être amenés à être valorisés. L'enjeu est de développer des circuits courts entre producteurs et consommateurs, que ce soit dans le secteur alimentaire conformément à la loi Egalim ou dans l'industrie avec le choix des matériaux ou comme nous l'avons vu dans le domaine énergétique, et enfin d'en faire la promotion auprès des usagers.

La Rénovation énergétique des bâtiments



Après avoir couvert les toitures des bâtiments communaux de panneaux Photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable, la commune poursuit son engagement pour la transition énergétique par la consommation d'énergie décarbonnée.

Ainsi, après un audit énergétique réalisé au printemps dernier, la commune a entrepris le remplacement de ses anciennes chaudières à gaz par des pompes à chaleur économiques en raison de leur meilleur rendement énergétique.

Profitant du plan de relance, le remplacement cet été des chaudières a concerné le groupe scolaire Daudet et l'école élémentaire Emile Astoin, deux opérations de rénovation énergétiques majeures d'un coût de 200 000 euros.

L'année prochaine, les écoles Jean Moulin et Houard Sauvat seront dotées du même dispositif.

L'Environnement à l'école



Un atelier de sensibilisation sur la réduction et le tri des déchets, animé par Mme Floriandre Rideau du groupe Aire Publique, a été organisé à l'école Emile Astoin. Cette animation a permis de faire prendre conscience aux élèves de l'impact de l'activité de l'homme sur l'environnement.

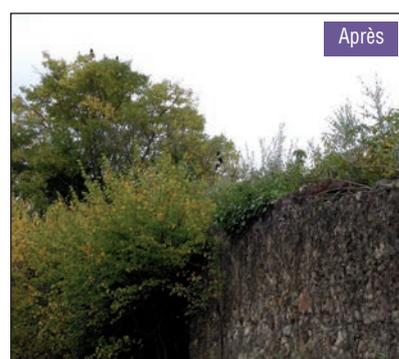
Cette action pédagogique et écologique dont profitent nos écoliers, s'inscrit dans la lignée d'autres actions programmées par la collectivité à l'occasion des journées de l'environnement ou dans le cadre du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, mais aussi avec le concours de partenaires privés.

Le règlement local de publicité : moins de panneaux publicitaires, plus de paysages

Par délibération du 26 septembre 2019, le conseil municipal a approuvé la révision de son règlement local de publicité (RLP). Afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de la commune et de diminuer la densité des supports publicitaires notamment en entrées de ville, ce nouveau règlement prévoit des règles plus restrictives que le règlement national de publicité.

Ainsi, dans les zones résidentielles, la surface des dispositifs publicitaires est désormais limitée à 4 m² tandis qu'un seul dispositif est admis par unité foncière disposant d'un linéaire d'au moins 20 mètres.

Ces nouvelles règles sont entrées en vigueur au mois d'octobre pour les dispositifs publicitaires implantés avant l'approbation du RLP. Elles ont permis la suppression d'une vingtaine de panneaux de 12 m².



UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

La prévention du risque inondation

La commune et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau ont décidé de s'engager ensemble dans la réalisation du programme d'aménagement hydraulique imposé par les services de l'Etat pour la mise hors eau de nombreux quartiers et hameaux de la commune. Nouveaux réseaux pluviaux, dévoiement et recalibrage des ruisseaux, création de digues et de bassins de rétentions représentent des travaux très importants et onéreux mais indispensables pour la sécurité des biens et des personnes.

Un nouveau réseau pluvial au chemin de Sauvebonne

D'importants travaux sont en cours de réalisation sur le chemin de Sauvebonne. S'ils ont occasionné une importante gêne pour la circulation de la RD58, on ne retiendra bientôt que l'effet bénéfique de ce réseau pluvial long de 890 mètres, indépendant du réseau d'irrigation qui s'étend de l'écoquartier au chemin des Ruscats où il sera prolongé jusqu'au ruisseau du Cubertix par un canal recalibré sur 355 mètres.



Cet aménagement important, dimensionné pour une pluie trentennale, et qui représente un coût de 600 000€, permettra un exutoire pérenne des eaux de ruissellement de l'écoquartier et de la zone urbanisée environnante. Il sera complété par un bassin de rétention de 3600m³ au lieu-dit Les Capelons pour lequel la commune réalise les études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique pour acquérir le foncier nécessaire.

Ces travaux représentent la première étape de la réalisation du schéma d'aménagement hydraulique défini par les arrêtés préfectoraux pour protéger la population du risque d'inondation.

- **Les travaux concernant les eaux de ruissellement** sont à la charge de la commune. Ils comprennent le réseau pluvial de Sauvebonne, mais aussi la réalisation de 3 bassins de rétention et d'autres opérations, dont l'exécution qui représente une charge financière de plus de 5 millions, s'étalera sur une période allant de 2021 à 2033.

- **Les travaux concernant les débordements** des cours d'eau naturels (Gapeau et ruisseau de Sainte-Christine) seront assumés par les Syndicats Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) dans le cadre du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). S'étendant de 2020 à 2025, ces travaux évalués à 5 millions € seront en partie financés par la taxe Gemapi dès 2022.

Concernant le ruisseau de Sainte Christine, les travaux débuteront début 2022 avec le dévoiement d'une partie des eaux vers le Gapeau en creusant un canal entre l'A57 et le stade Murat. Puis le ruisseau sera recalibré entre l'A57 et la voie ferrée puis élargi ou dédoublé au niveau du hameau des Laugiers. Un grand bassin d'écrêtement est prévu en aval des habitations.

Concernant les risques d'inondation du Gapeau, il est prévu la mise hors d'eau du hameau des Sénès par le renforcement et la construction de digues, ainsi qu'un atterrissement de la rive gauche en amont du pont des Candelettes dans le quartier de la Ferrage.



Requalification du canal pluvial Avenue de l'Arlésienne

Dans la zone d'activités de la Poulasse, le long de l'avenue de l'Arlésienne, la Communauté de Communes de la vallée du Gapeau est intervenue pour canaliser le réseau pluvial qui borde cette avenue. Le fossé enterré a tendance à s'élargir lors des fortes pluies qui ravinent ses berges. En outre la végétation ralentit l'écoulement des eaux.

Des caniveaux de forme trapézoïdale ont été posés dans le fossé sur un linéaire de 30 mètres au niveau de la déchetterie. Ces travaux réalisés par la société Monti Nanni seront complétés par la reperméabilisation du canal évacuateur qui passe sous l'avenue de l'Arlésienne au niveau de la déchetterie.



ALEXANDRA DELGADO,
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

ZOOM SUR

Pose de la première Pierre de l'école Notre-Dame



Le vendredi 11 juin, la pose de la première pierre de la nouvelle école Notre-Dame scelle une longue histoire que le maire de la commune avait rappelé le 30 juin 2017 à l'occasion du centenaire de l'école.

Difficilement accessible et disposant de locaux exigus contenant difficilement 150 élèves, le déplacement de l'école s'imposait. La création de l'écoquartier allait offrir cette opportunité.

Située à côté du square de la Manoyère, en face du futur EHPAD, sur un terrain de 1785 m², le bâtiment conçu par le cabinet Ober Architecte rassemblera sur 2 étages 7 classes, maternelles et élémentaires confondues.

A l'étage desservi par un ascenseur se trouveront également une salle des professeurs, un atelier pédagogique ainsi qu'une chapelle.

Après le discours de monsieur le Maire et celui de madame la directrice de l'établissement, monseigneur Rey évêque du diocèse a béni le site à l'issue d'un moment exceptionnel où s'exprima par des chants joyeux et chaleureux l'enthousiasme des écoliers et des enseignants présents qui bientôt se retrouveront à la rentrée 2022 dans des locaux fonctionnels situés dans un cadre exceptionnel.

La Numérisation des écoles



L'État, dans le cadre de son plan de relance, a lancé un appel à projets dédié à la transformation numérique de l'enseignement, visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Ces projets comportent 3 volets :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- le développement des ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

La commune a souhaité équiper toutes les écoles élémentaires de classes informatiques mobiles composées de 24 PC portables et d'un abonnement à un espace numérique de travail. L'école Notre Dame a bénéficié également du même équipement.

L'école élémentaire Alphonse Daudet a de plus demandé à être équipée d'un vidéoprojecteur interactif tactile.

Ce projet, réalisé en concertation avec l'inspection d'académie et les directeurs des écoles, inclut un volet formation des enseignants.

Il vient compléter les équipements déjà réalisés : vidéoprojecteurs et liaisons internet dans toutes les classes élémentaires. Il permet enfin à la commune de finaliser le projet de "socle numérique des écoles".
Coût pour l'ensemble du projet : 131 183 € dont 39 279 € de participation de l'Etat.

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL Au château

Samedi 18 décembre

Venez prendre votre photo avec le père Noël à 15h

Mardi 21 décembre

Présence du père Noël à 17h30

DÉAMBULATION DU DIXIE AU FIL DU GAPEAU Au château

Dimanche 19 décembre

À 15h30 et 17h

Mercredi 22 décembre

À 16h et 18h

ATELIERS CRÉATIFS DE NOËL Salles du château

Inscriptions auprès de l'association « Solliès-Pont événements » dans les locaux de l'office du tourisme.
Réservés aux enfants des écoles maternelles et primaires de la ville.

Dimanche 19 décembre

« petits lutins » à 14h - 15h - 16h

Lundi 20 décembre

Place du général de Gaulle

« sablés de Noël » Toutes les 30 minutes de 9h30 à 15h30
Organisé en collaboration avec le restaurant « LOU PITCHOUN »,
la presse « FIGUREZ-VOUS et le SECOURS CATHOLIQUE »

Salles du château

Mardi 21 décembre

« set de table et photophore » : 14h - 15h

Mercredi 22 décembre

« la maison des fées » : 14h - 15h

Jeudi 23 décembre

« cadre photo » : 14h - 15h - 16h

Vendredi 24 décembre

« Noël au sapin » : 14h - 15h

Noël



à Solliès-Pont 2021

18 au 24 décembre
Château / Centre-ville

NOËL DE LA PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE

Samedi 18 décembre

9h30 - 11h30 : Découverte de la crèche provençale
et brunch offert

15h à 18h : Découverte de la crèche et illumination de l'église
avec 1000 bougies

15h : Goûter offert à la salle saint-Dominique
par « les tables ouvertes paroissiales »

16h : Animations par le « Dixie au fil du Gapeau »

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

20h : Festival sacré musique avec le chœur de la cathédrale
orthodoxe russe de la sainte-trinité église saint Jean-Baptiste



Vendredi 24 décembre

18h : Veillée de Noël

18h30 : Messe de Noël

OPÉRATION : UN SAPIN DE NOËL
en partenariat avec Bricomarché
et Solliès-solidarité

Déposez votre lettre au PÈRE NOËL dans la boîte aux lettres
disponible à l'accueil de la mairie



Les temps forts de Noël

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

12h : Repas de Noël de nos aînés
Salle des fêtes

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

20h : Concert de Noël
de l'école de musique de la vallée du Gapeau
Église saint Jean-Baptiste

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

10h : Ouverture des festivités par monsieur le Maire

10h - 12h30 / 14h - 16h : Sculpture sur ballon
avec Patrick Atrack

16h : Boom et goûter de Noël
organisé par le Comité des Fêtes
Au château

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

Présence des stands italiens
Parc du château

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

10h : Mini bal de country
par « Sweet home country line »

11h : Défilé des pères Noël motards
avec démonstrations et initiations de country
Place du général de Gaulle



MARDI 21 DÉCEMBRE

* 16h30 *

Spectacle équestre
avec la compagnie
« chevaux de prestige »

* Au château *



MARDI 21 DÉCEMBRE

17h45 : Départ de la parade de Noël
organisée par le Comité des Fêtes
Au château



JEUDI 23 DÉCEMBRE

10h : Chasse au trésor
dans les commerces du centre-ville

18h : Spectacle ARLEQUIN
« le gardien des bonbons »
Salle des fêtes

Du SAMEDI 18 AU VENDREDI 24 DÉCEMBRE

Patinoire, jeux pour enfants, exposants, tours de poney, stand de maquillage,
quizz de Noël, lecture de contes, mascottes

De 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 / De 10h à 12h30 le 18 et 19 décembre

De 14 à 18h30 du 20 au 23 décembre / De 10h à 16h le 24 décembre

Parc du château



 **PATINOIRE**
Gants obligatoires
Port du casque souhaité

La ville de Solliès-Pont en collaboration avec : Solliès-Pont animations - L'office du tourisme - Le comité des fêtes - Nos amis Italiens de Peveragno

L'association des commerçants - L'école de musique - L'association des Pères Noël Motards - Magicien Arlequin - Sweet home country line - Dixie au fil du Gapeau - Patrick Atrack



A l'initiative de Henri Mondino, Président de la Ligue Sud de Rugby, le festival Christophe Dominici s'est déroulé le 18 et le 19 septembre 2021 pour honorer la mémoire du grand joueur de Rugby disparu le 24 novembre 2020 dans des conditions tragiques.

Pendant deux jours, près de 1000 jeunes venus des écoles de rugby de la région se sont affrontés sur les stades Léo Lagrange à Toulon, du COSEC à La Garde et bien sûr à Solliès-Pont sur notre stade Murat.

La commune qui se devait d'être particulièrement présente dans l'évocation de la mémoire d'un de ses enfants dont la prestigieuse carrière de grand champion débuta sur nos stades, en eut l'occasion au cours de trois événements qui marquèrent ce week-end de commémoration.

Ce fut d'abord le cocktail d'ouverture organisé par la ville dans la cour intérieure du Château qui a réuni l'élite du rugby national, internationaux, sélectionneurs et présidents de clubs, mais aussi de nombreux élus, sénateur, conseillers régionaux et départementaux et bien sûr les très nombreux partenaires et amis du regretté Christophe.

Devant une assemblée de 300 personnes, en présence de ses parents, de Jeannot son papa, de Nicole, sa maman et de sa compagne Loretta, entourée de ses filles Mya et Chiara, après l'allocution de bienvenue du maire de Solliès-Pont, les prises de paroles des personnalités présentes allaient créer un climat de grande fraternité et de grande émotion par l'évocation des périodes de carrière sportive de Christophe.

Hubert Falco, maire de Toulon, rappela les vertus de solidarité et l'esprit d'équipe qu'il déploya au cours des 4 ans passés au sein du RCT. Puis Bernard Laporte, Président de la Fédération Française de Rugby, très ému, parla en termes chaleureux du grand joueur à qui il ouvrit en 1998 les portes de l'équipe de France dont il allait porter le maillot à 67 reprises, mais aussi de sa profonde amitié pour le joueur talentueux et le garçon espiègle et flamboyant, animé d'une énergie vitale débordante.

Un grand champion et le rugby à l'honneur

Fabien Galthié, son partenaire en équipe de France, témoigna au nom des joueurs qui accompagnèrent Christophe et dont beaucoup s'étaient déplacés comme Christian Califano, Yann Delaigue, Frank Comba, Alain Elias, Thomas Lombard, Aubin Hueber, mais aussi

Patrick Teisseire, Martial Cottin, ses co-équipiers du RCT ainsi ses amis Fred Orsini et Lauret Radobolja du club de La Valette.

Venu d'Italie, Diégo Dominguez partenaire de Christophe au stade français et Max Guazzini, président du club Parisien où pendant 10 ans jusqu'en 2008, Christophe obtint de nombreux trophées, évoquèrent le grand joueur et les qualités de l'homme, un hommage repris par Jean-Louis Lacroix, président du Rugby Club de la Vallée du Gapeau au sein duquel Christophe fit ses premières armes.

Après que le maire de la commune ait remis les médailles de la ville aux membres de la famille et aux intervenants, la projection d'un film rappela les grands moments de la carrière sportive de notre champion, dont le fabuleux essai qu'il inscrivit contre les All Black pendant la demi-finale de la coupe du monde de Rugby le 30 octobre 1999 à Twickenham.

Le deuxième moment fort du festival a eu lieu le samedi 18 septembre à 11 heures au stade Jean Murat avec l'inauguration de la fresque représentant Christophe revêtu du maillot de l'équipe de France, ballon de rugby en main.

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



Cette peinture monumentale, d'une hauteur de 6 mètres, visible par tous et de loin, réalisée sur le pignon sud des tribunes par le peintre landais Rémi Bertoche, a suscité les applaudissements de la foule et des élèves des écoles de rugby qui manifestèrent bruyamment leur joie quand le maire dévoila la fresque.

Enfin, le dimanche 19 septembre à 10 heures, entouré des maires de la communauté des communes de la Vallée du Gapeau, le docteur Garron maire de Solliès-Pont et président de l'intercommunalité a baptisé le stade intercommunal des Sénès qui s'appellera désormais Complexe Sportif Christophe Dominici comme l'attestent deux panneaux, l'un situé à l'entrée du stade avec la photographie de Christophe revêtu du maillot du stade français et l'autre plus important, dressé dans l'enceinte du nouveau complexe.

Ce week-end de commémoration se termina dimanche en soirée au stade Mayol où s'affrontèrent deux équipes où brilla le talent de Christophe, le stade français et le Racing club Toulonnais.

La large victoire du RCT a permis au club de gagner le trophée Christophe Dominici qui restera dans le Var jusqu'à ce qu'il soit attribué l'année prochaine lors du festival Christophe Dominici 2022.





THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

La ville de Solliès-Pont dans la course olympique



Le 25 mars 2021, la commune de Solliès-Pont a officiellement rejoint la communauté “ terre de jeux 2024”. Ce label valorise les territoires qui souhaitent inclure davantage de sport dans la vie quotidienne de leurs habitants et s’engager dans l’aventure des Jeux Olympiques de Paris, quels que soient leurs tailles ou leurs moyens. “Terre de Jeux” entend fédérer une communauté d’acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. **Le mercredi 23 juin 2021** dans le cadre de la journée mondiale olympique, les 5 villes de la Communauté des Communes de la Vallée du Gapeau, ont organisé une manifestation festive et sportive afin de célébrer sur le stade intercommunal des Sénès l’esprit olympique. Ainsi, 170 enfants venus des accueils collectifs des mineurs du territoire communautaire ont pratiqué de nombreuses disciplines sportives, dont une initiation au rugby en fauteuil. Parallèlement, nos jeunes sportifs ont pu visiter une exposition dédiée au développement durable et à l’histoire des jeux olympiques qui se tenait dans la salle du conseil communautaire. Cette belle journée s’est clôturée par la remise des récompenses par le Président de la CCVG le Docteur André Garron et les maires des autres communes de l’intercommunalité.

Les réfectoires de l’école Daudet

L’extension du réfectoire de l’école élémentaire Alphonse Daudet est terminée.

Elle suit et finalise la réhabilitation de toutes les salles de restauration scolaire des écoles de la commune.

Réalisés pendant les vacances d’été et celles de la Toussaint, ces travaux permettent d’accueillir désormais les écoliers demi-pensionnaire dans de meilleures conditions.

Ainsi les nuisances sonores ont été sensiblement amoindries avec l’application dans les 2 réfectoires, maternel et élémentaire, de revêtements muraux de grande qualité acoustique ainsi que par le déplacement dans un local isolé des bruyantes machines de plonge.

Enfin, le réfectoire dédié aux classes élémentaires, notablement agrandi, offre un supplément de confort appréciable que renforcent la mise en place de 2 rampes de self-service.

Sur la demande des enseignants, des toilettes extérieures ont été réalisées du côté du terrain de sport.





HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE, À LA COMMUNICATION,
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

ZOOM SUR ...

Les jardins solidaires de Solliès-Pont



L'association des jardins solidaires crée en 2011 en collaboration avec madame Claude Lambert, présidente du Secours Catholique a pour objectif d'améliorer le cadre de vie, renforcer le lien social et favoriser l'entraide et le dialogue de Sollièspontois isolés.

Avec la création de 6 nouvelles parcelles de 50 m² sur un terrain communal en lisière du quartier Sarraire, l'association en compte aujourd'hui 20 grâce au soutien de la municipalité.

En offrant l'accès de ces jardins à un publics désirant produire, récolter et consommer le fruit de leur travail, l'association permet de renouer avec la nature dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Le retour des rencontres intergénérationnelles



La pandémie a singulièrement compliqué le quotidien de nos anciens, notamment de ceux hébergés en EHPAD où le lien social et surtout le lien familial ont été suspendus par le confinement imposé aux pensionnaires. Atteints dans leurs chairs pour certains et affectés pour beaucoup dans leur moral et leur équilibre psychologique, le retour progressif et prudent à une vie normale qu'a permis la vaccination a ouvert des perspectives encourageantes.

La rencontre au mois d'octobre à l'espace Sainte-Christine entre huit pensionnaires venus de la maison de retraite médicalisée "Les Figuiers" et quatorze jeunes élus du **Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants** a été l'occasion de renouer avec un moment de convivialité et d'humanité partagé et intergénérationnel.

Ce jour-là, le thème retenu concernait le karaoké qui a permis à toutes et à tous de s'exprimer avec bonheur et amusement pour les anciens étonnés et attendris par la vitalité et la gentillesse des jeunes élus du CMJE qui leur rappelaient certainement leurs petits ou arrières petits-enfants.

Une belle journée annonciatrice de bien d'autres à venir pour nos séniors avec la reprise progressive de l'activité de nos associations et le redéploiement de l'aide accordée par la municipalité qui a décidé d'assurer de nouveau le repas de Noël des anciens en décembre.

Mireille Sudre : la danse à Solliès-Pont depuis 50 ans

V'art danse est une école de danse Sollièspontoise qui forme et prépare des jeunes filles et garçons à l'entrée des grandes écoles et aux concours internationaux. Elle fêtera ses 50 ans en 2022.

L'association compte aujourd'hui 3 professeurs diplômés d'état qui dispensent un enseignement de qualité à l'ensemble de leurs élèves pour que chacun puisse pratiquer la danse sous toutes ses formes : Madame Mireille Sudre, directrice et fondatrice de l'école, diplômée du conservatoire National de Musique et de Danse à la carrière professionnelle

prestigieuse et sa fille Nathalie Sudre, diplômée elle aussi du conservatoire National de Musique et de Danse, spécialisée dans le Jazz et formée par les plus grands maîtres de la discipline ainsi que monsieur Erik Margouet, directeur de la danse à l'Opéra de Toulon et Maître de Ballet à l'opéra de Reims et Bordeaux.

Cette année, ces virtuoses nous ont offert des spectacles de danse prestigieux tels que le ballet féérique de Tchaïkovski "Casse-noisette" ou encore le spectacle de danses tziganes en présence de la chanteuse roumaine Rona Hartner.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



JEAN-PIERRE COIQUAULT,
ADJOINT AUX ENTREPRISES,
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

Un projet de zone agricole protégée pour poursuivre la dynamique du pôle arboricole



Dans le cadre du plan de reconquête agricole mis en œuvre par la Chambre d'agriculture du Var, les communes de Solliès-Pont, de La Farlède et de Solliès-Ville ont souhaité créer avec la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau une **zone agricole protégée (ZAP)**.

Ce projet se situe dans le prolongement du pôle arboricole créé en 2012 par la commune, en partenariat avec la chambre d'agriculture, la SAFER, la Copsolfruit et le syndicat de défense de la figue et avec le soutien de la CCVG et du conseil départemental.

Connaissant la contribution de l'agriculture pour la structuration de l'espace, la protection des paysages et la gestion des risques, on comprend que le soutien à l'économie agricole soit un pilier essentiel du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme communal.

Servitude d'utilité publique instituée par arrêté préfectoral à l'issue d'une enquête publique, la ZAP renforce cette préoccupation en permettant de consolider le caractère agricole des espaces concernés et de les soustraire à la

pression foncière. Elle représente aussi un moyen de limiter la rétention par leurs propriétaires de parcelles à vocation agricole en interdisant l'évolution des documents d'urbanisme qui serait favorable à leurs intérêts.

Ainsi, la CCVG a déposé auprès de la Région Sud un dossier qui répond à l'appel à propositions du FEADER (Front Européen Agricole de Développement Rural)

Cet organisme propose 11 mesures déclinées en types d'opérations dédiées à la protection et au soutien de l'agriculture et de la Sylviculture régionales dans le respect du développement durable et pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises agricoles afin qu'elles s'inscrivent dans une stratégie de développement économique de nos territoires ruraux.

Aidée par un bureau d'études, la CCVG s'est engagée dans ce processus qui va dégager les outils nécessaires pour atteindre ces objectifs qui suivra l'élaboration du **Plan Alimentaire Territorial** pour le développement de l'agriculture biologique et les circuits courts utilisés pour notre alimentation.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, la réforme de la dématérialisation du dépôt et de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner) entrera en vigueur. Cette réforme imposée par l'Etat s'inscrit dans la modernisation des services publics.

Comment déposer votre dossier ?

Un service en ligne gratuit accessible depuis le site internet de la Ville dans la rubrique "vos démarches" vous permettra d'effectuer toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée. Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à son instruction.

Vous pourrez également effectuer vos démarches par le service "AD'AU" qui est un portail accessible sur le site "service-public.fr". AD'AU permettra de transmettre un dossier de manière dématérialisée au guichet unique, mis en place par la commune.



Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

*Un service accessible 7 jours sur 7
et 24 heures sur 24 depuis chez vous.*

- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Inutiles d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment obtenir de l'aide dans vos démarches ?

- Une aide en ligne est disponible pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Le service urbanisme au centre technique municipal reste à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller pour toute question relative aux règles d'urbanisme.
- France Services vous aide en cas de difficultés informatiques ou d'accès à internet.

/// Bienvenue aux nouveaux commerçants ///



BENOIT AUDITION

Appareils et prothèses

19 avenue du 6^{ème} RTS
04.94.91.93.14



COPSOLFRUIT

Vente directe de fruits et légumes

345 chemin des Laugiers
04.94.28.76.27



ÉPICERIE DE SOLLIÈS

Epicerie fine

20 rue Gabriel Peri
04.23.14.33.68



GRECH IMMOBILIER

Agence immobilière

1 avenue du Lion
04.94.46.74.92



INTERCAVES

Cave à vin

8 Av. du lion - Espace Cadenet
04.94.38.63.56



LE PA NI PWOBLEM

Rhums arrangés et punches

62 rue de la République
06.68.62.09.03



RESTAURANT LE MIDI

Restaurant

ZAC la Poulasse - 3 Av. Lion
04.94.28.95.98



SNACK LE 14

Restauration rapide

14 avenue du 6^{ème} RTS
09.74.97.09.75

LES REALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROJET D'ADHÉSION À LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE : ON AVANCE !

Par une déclaration commune le 1^{er} avril 2021, les 12 maires de la métropole toulonnaise conduits par leur président Hubert Falco, maire de Toulon, et les 5 maires de notre intercommunalité présidée par le docteur Garron, président de la CCVG ont manifesté leur volonté commune de fusion pour aboutir à la création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale doté d'un statut de métropole.

Ce premier comité de pilotage était l'aboutissement d'une démarche initiée le 14 janvier 2017 par la commune de Solliès-Pont rapidement rejointe par les quatre autres communes. Les échanges et les travaux allaient suivre avec la constitution d'un comité technique et de groupes de travail thématiques composés d'agents territoriaux des 5 communes qui auront pour missions d'analyser les points communs mais aussi les divergences entre les compétences communautaires et métropolitaines et les mesures à envisager dans le périmètre de ces compétences afin que celles-ci soient compatibles avec la fusion.

Dès le mois de mai, il a été demandé aux communes de travailler sur la nature et les moyens d'exercice de leurs compétences, un travail qui s'est révélé long et difficile. Le document a été transmis au mois de septembre à la directrice générale des services de la Métropole.

Le mois d'octobre a été consacré à la visite dans les 5 communes de 2 agents métropolitains en charge du dossier qui ont échangé en présence du maire et des agents de chaque commune sur les problèmes pouvant survenir et parfois, déjà, envisager des solutions. La méthodologie de travail qui a été adoptée le 25 novembre lors de la réunion du comité technique formé par le directeur des Services Généraux de la CCVG et ceux des autres communes ainsi que des directeurs techniques.

Enfin le 9 décembre, les maires de l'intercommunalité se sont réunis avec leurs homologues métropolitains pour le deuxième comité de pilotage qui a validé l'avancée des travaux et défini les prochaines étapes de la procédure.



Nouvelle déchetterie communautaire à la Farlède



Ouverte au public depuis le 16 août dernier, la nouvelle déchetterie communautaire vient en renfort aux habitants des communes de Solliès-Pont et de la Farlède. Depuis plusieurs années, l'unique déchetterie de Solliès-Pont ne suffisait plus pour la réception des déchets d'une population de 31 000 habitants.

Aujourd'hui le problème est en voie d'être résolu !

Construite sur un terrain de 3200m², la seconde déchetterie communautaire, située sur un terrain de **La Farlède, au 155 chemin de la Font des Fabres, est ouverte au public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h.**

Cette nouvelle déchetterie pourra également accueillir tous les professionnels grâce à son nouveau système de

pont-bascule qui permet aux artisans de déposer leurs décombres (gravats, encombrants, cartons, ferraille...).

Un badge spécial obligatoire leur sera cependant demandé pour chaque passage, avant et après la décharge.

Le badge est également obligatoire pour les particuliers.

Rendez-vous sur le site de la CCVG pour plus de renseignements, notamment pour l'obtention du badge : www.ccvg.fr

LES REALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Office de tourisme : un chantier difficile



Commencés en mai 2021, les travaux de rénovation de l'ancien hôtel de la Fontaine, siège du futur office de tourisme intercommunal, se sont révélés difficiles.

Il a fallu d'abord réaliser un travail de désamiantage important avant de découvrir des problèmes structurels de ce bâtiment ancien. Les importantes fondations du beffroi voisin ont en effet entraîné une modification des plans, alors que l'existence d'un mur mitoyen avec l'immeuble voisin a conduit à des travaux d'étayage adaptés.

Après démolition des planchers et des murs intérieurs, de nouveaux planchers ont été coulés. Un escalier et un ascenseur vont être construits avant le remplacement de la charpente et du toit.

Viendront ensuite les aménagements intérieurs de second œuvre.

Le rez-de-chaussée, occupé par l'accueil, par un espace numérique et de documentation et le premier étage qui disposera d'une salle d'exposition, seront les deux seuls niveaux accessibles au public, les deux étages supérieurs étant aménagés en bureaux et en endroits de stockage.

Devant être livré avant l'été 2022, le nouvel office intercommunal représente une opération dont le coût s'élève à 1 320 000 € hors acquisition du bâtiment (320 000 €).

Travaux d'envergure au complexe sportif Christophe Dominici



Le stade intercommunal du complexe sportif Christophe Dominici, situé en zone inondable, a été fortement endommagé lors des inondations de novembre 2019. En raison des aléas climatiques, un nouveau revêtement synthétique d'un coût de 800 000 € a été écarté.

En accord avec les utilisateurs, le choix s'est porté sur un pré d'entraînement en gazon naturel, moins onéreux et pérenne. Après un décaissement de 12 cm de profondeur et après l'apport de terre et de sable, le stade a été ensemencé par une

société spécialiste de la création et de l'entretien des stades. Situé dans le périmètre de protection du puits alimentant la ville de Solliès-Pont en eau potable, ce terrain ne peut recevoir ni engrais chimique, ni produit phytosanitaire et son arrosage devra être limité à 1 000 m³ par an.

Le stade devrait être praticable pour la saison 2022-2023.

Le coût de ces travaux s'élève à 250 000 € auquel il faut ajouter 100 000 € pour le nouveau revêtement en stabilisé du terrain voisin de base-ball, lui aussi fortement endommagé.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE,
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,
AU TOURISME ET AUX CULTES

Les événements festifs et culturels ont été fortement impactés par la pandémie que nous subissons depuis bientôt deux ans. Les quatre confinements successifs ont contrarié voire annihilé la vie sociale et les liens tissés par nos associations et nos grandes manifestations populaires.

Ainsi, la fête de la figue a été supprimée en 2020 avant de revivre selon une voilure plus réduite cette année. Il en a été de même pour le festival du Château, annulé l'année dernière mais de nouveau présent cette année, avec un programme de grande qualité.

Nos associations ont souffert de la baisse compréhensible et considérable de leur fréquentation.

Mais la vie renaît comme en témoigne la saison estivale passée, en dépit des contraintes imposées par le passe sanitaire et du maintien des gestes barrière, malgré le succès de la vaccination.

..... Été 2021 : Solliès-Pont renaît à la vie !

////// Avec des manifestations culturelles

Grâce à de précieux partenariats, la culture a été bien présente dans la commune :

■ Avec le théâtre Liberté et Chateavallon

qui a présenté "8 m3", un spectacle où dans la cour du Château et sous la direction de Charles Berling, la danse s'exprimait dans un espace réduit évoquant les confinements successifs.

■ Avec l'Opéra de Toulon

qui a offert quatre magnifiques soirées qui ont transporté les nombreux spectateurs qui s'étaient déplacés à ce premier Festival de Musique du Château.

■ Avec l'Amphitryon Théâtre

qui nous a présenté trois pièces désopilantes.

Mais aussi grâce à des initiatives communales :

■ Avec l'organisation de plusieurs expositions

dont deux ont été organisées par l'Office Culturel de la ville, en mai et en août, la troisième ayant été réalisée par Henri Baviera, peintre réputé, à l'occasion de l'automne des poètes organisé par Georges Rivas qui poursuit sa saga poétique inspirée par le thème d'Orphée. Notre ami Georges était entouré de poètes, mais aussi de musiciens et de chanteurs dont la passion et l'enthousiasme se sont exprimés pendant deux jours malgré une météo défavorable.

■ Festival de Musique du Château



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

■ L'Amphitryon Théâtre



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

■ Exposition au Château



Les manifestations populaires ont retrouvé un nombreux et fidèle public :

■ **La fête patronale de la Sainte-Christine** a perpétué une tradition bien établie avec la procession de la sainte patronne de la commune et le déploiement de la fête foraine.

■ **Le festival du Château** qui une fois encore a confirmé sa réputation par le choix d'artistes de renommée nationale qui, malgré le passe sanitaire, ont attiré un nombreux et fidèle public.

■ **Les quatre séances de cinéma en plein air** se sont de nouveau déroulées dans le parc du Château, malgré une moindre affluence.

■ **La fête de la Libération** le 24 août s'est déroulé normalement avec la participation de la population et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

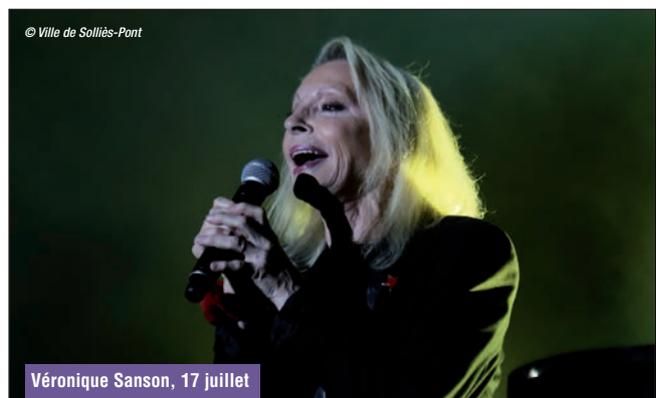
■ Enfin **notre emblématique Fête de la Figue** a été un succès malgré les contraintes sanitaires qui n'ont pas rendu possible le fameux repas du vendredi soir et ont imposé le parc du Château pour site du célèbre marché, qui en deux jours, a reçu 17 000 visiteurs, malgré un manque de figues dû à une récolte tardive et l'obligation du passe sanitaire.

■ Le succès du **Forum des associations** qui a réuni le samedi 4 septembre 62 associations, a marqué la reprise des activités de celles-ci après 18 mois d'une quasi interruption qui a démobilité les adhérents et entraîné d'importantes difficultés financières.

Le redémarrage de nos associations promet d'être long. Après une longue parenthèse, elles devront reprendre les automatismes, communiquer pour redevenir attractives et assurer un recrutement indispensable à leur renaissance que vont confirmer les fêtes de Noël comme en témoigne le programme des manifestations que vous trouverez dans ce bulletin.



■ Festival du Château



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

A l'ombre des figuiers.

La terre de Solliès-Pont est fertile, des générations de cultivateurs peuvent en témoigner, mais elle a permis également l'épanouissement littéraire de Vladimir Nabokov et a accueilli les pensées philosophiques de Rachel Bepaloff. Le lien entre ces 2 auteurs est le domaine de Beaulieu, ancienne commanderie hospitalière, situé dans la plaine agricole.



Vladimir Nabokov (1899-1977)

Nabokov est issu d'une famille russe, aristocratique et fortunée.

En 1923, il a 24 ans et est diplômé de l'université de Cambridge en Lettres Françaises et Russes. Il est accueilli en 1923, il a alors 24 ans, par l'un des amis de son père, Salomon Krim, le propriétaire de Beaulieu.

Vladimir Nabokov choisit de vivre aux côtés des ouvriers agricoles du domaine et de participer activement à la récolte des fruits. En tant que lépidoptériste passionné (spécialiste des papillons), il trouve un réel plaisir à cette vie bucolique. De ces quelques semaines provençales Nabokov conservera un souvenir intense et marquant qu'il évoquera dans son livre "L'exploit" (1932), traduit du russe. A la fin de la saison l'écrivain reprend son exil à travers l'Europe.

En 1940, Vladimir Nabokov et sa famille embarquent pour les Etats-Unis où il devient citoyen américain en 1945.

Sa production littéraire est déjà riche mais "Lolita" (1955), bien que controversée, le consacra et fera de lui l'un des plus grands écrivains du XX^{ème} siècle.

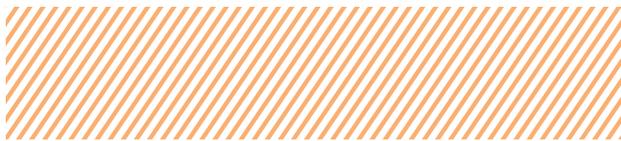


Rachel Bepaloff (1895-1949)

Quelques années plus tard Nessim Bepaloff devient l'un des nouveaux propriétaires de Beaulieu où il vient s'installer en 1939 avec sa femme Rachel, sa fille Naomi et sa belle-mère. Rachel a alors 44 ans. Elle est la fille de Daniel Pasmanik, l'un des premiers et des principaux théoriciens de la pensée sioniste. Durant les années qui ont précédé cet emménagement, Rachel fut professeure de piano au grand Opéra de Paris où elle maîtrisa cet art avec virtuosité.

C'est au contact des grands penseurs de l'époque (Léon Chestov, Jean Wahl, ...) que l'étude de la philosophie s'impose à elle et la conduit à produire des écrits remarquables. Le contexte historique va contraindre les Bepaloff à s'exiler aux Etats Unis en 1942, où Rachel et sa famille y mèneront une vie austère. Elle enseigne la littérature française à l'université de Mount Holyoke. En 1943, paraît "De l'Illiade", essai dans lequel Rachel Bepaloff étudie les héros d'Homère et où elle propose sa vision de la condition humaine. Sa correspondance avec Léon Chestov et Jean Wahl fera également l'objet de parutions. Rachel Bepaloff met fin à ses jours en avril 1949. Depuis quelques années la richesse de sa pensée est redécouverte avec grand intérêt.

Elle fut notamment mise en lumière lors des rencontres philosophiques de Monaco.



HOMMAGES

GEORGES TRABAUD NOUS A QUITTÉS



Décédé le 15 septembre 2021, **Georges Trabaud** appartenait à une vieille famille de la commune. Fils de Marius et d'Yvonne Trabaud, il fut élevé avec sa sœur cadette Maguy au 30 de la rue Marie-Christine Blachas, au cœur de notre centre ancien, tout près du monument aux morts. C'est là qu'il vécut une enfance heureuse malgré

l'occupation allemande que son père Marius combattit en créant avec quelques autres solliès-pontois le comité de libération de Solliès-Pont le 17 août 1944 après le débarquement allié à Cavalaire. Comme tous les jeunes hommes de sa génération, Georges fut appelé en 1955 pour un long service militaire de 27 mois en Algérie, qu'il effectua sur le porte-avions Arromanches. A son retour il allait comme c'était alors l'usage aider son père et son grand-père Aimé dans l'exploitation du domaine agricole familial aux Capelons et aux Maures.

Mais ce fut aussi l'époque où à l'occasion de la fête de la Saint Loup à Solliès-Ville, il développa une relation avec Jeannine, une

amie d'enfance, qu'il épousa le 21 juin 1958.

Quelques années plus tard, en 1963, la vie professionnelle de Georges allait s'orienter vers la vente de produits pétroliers après qu'il se soit associé avec Romain Lauréri, le garagiste poète bien connu des habitants. Avant que son fils Denis ne lui succède, Georges allait sillonner pendant 30 ans les chemins de notre commune pour répondre jour et nuit avec disponibilité et gentillesse aux besoins des particuliers mais aussi des commerçants et des horticulteurs.

Georges pratiquait l'amitié et aimait les gens comme en témoigne son implication dans la vie associative de la commune où il fut le président de l'écluse des Messieurs et du vélo club de Solliès-Pont, un sport où il excellait, mais aussi du comité des fêtes que dirigeait alors son ami André Autran qui, après avoir été élu maire en 1989, le sollicita comme conseiller municipal.

Georges s'est éteint au terme d'une vie professionnelle et familiale bien remplie faite d'humilité, de travail, de loyauté et d'amitié, des vertus qui ont été le socle et formé l'identité de notre communauté où son souvenir vivra longtemps.

REPOSES EN PAIX PAUL !



Paul Acrosse nous a quittés le 15 septembre 2021, dans sa 79^{ème} année. La perte d'un homme exceptionnel par ses qualités humaines et professionnelles a affecté tous ceux qui le connaissaient.

Issu de l'émigration piémontaise, il naquit le 19 mai 1939 à la Farlède, où ses parents agriculteurs avaient trouvé asile au début du 20^{ème} siècle avant de s'installer en 1950 à Solliès-Pont, au hameau des Terrins. Très tôt orphelin de père, c'est là qu'il fut élevé par sa mère et ses deux grandes sœurs dans des principes de droiture et de rigueur qui allait lui donner le goût du travail et les qualités de sérieux et d'exigence qui n'excluaient pas son amour des plaisirs de la vie. Sa gaité et son empathie allaient façonner un parcours de vie original et singulier.

Sa volonté de réussite sociale servie par une intelligence pratique et un sens inné des relations lui ouvrit les portes du monde du travail où il allait exceller.

Après avoir décoché la qualification recherchée de traceur de coque et un bref passage aux chantiers de la Seyne, il intégra une grande entreprise privée comme simple maçon.

Avide de liberté d'action, bourreau de travail et meneur d'homme exceptionnel, il accéda vite aux responsabilités de chef de chantier dont les exigences étaient tempérées par sa bienveillance et ses qualités de cœur.

En 1972, il rejoignit son ami et associé Paul Foucou avec qui il développa une société florissante jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1999 au terme d'une vie marquée par le travail et la volonté de réussir, une vie de self made man dont l'ambition n'avait d'égales que la bienveillance et la générosité.

Sa famille qu'il fonda il y a 53 ans en s'unissant à Anne-Marie son épouse fut toujours un précieux soutien. Deux filles, Hélène et Mireille couronnèrent cette union, riche de 3 petites filles dont il était si fier et qu'il aimait autant qu'il en était aimé.

Il allait découvrir la vie publique en 2008 en exerçant les fonctions d'adjoint aux travaux et à l'urbanisme. Dans ce poste nouveau pour lui, il allait une fois encore employer tout son talent et son énergie au service des administrés. Il devint vite le boss respecté et écouté des agents du centre technique avec lesquels il redressa la situation de la commune. Il fut aussi leur ami et parlait toujours d'eux avec tendresse, un sentiment partagé comme en a attesté leur présence lors du bel hommage républicain qui lui a été rendu le 19 novembre sur le parvis du château.

Homme attachant et responsable, animé par une joie de vivre et une énergie peu commune, doté d'une nature généreuse et bienveillante, Paul Acrosse tout au long de sa vie n'a suscité que respect et affection. Nous ne l'oublierons pas.

ADIEU ANNE-MARIE DE BOISGELIN



Anne-Marie de Boisgelin, née en 1923 était la seconde fille d'Eugène Viès et de Walda Hart de Keating. Entourée de ses trois sœurs et de son frère, ils vécurent à Solliès-Pont dans une bastide du quartier de Rebuou (Reboeuf) au milieu des vignes et des oliviers. L'humanité emplissait ce foyer accueillant et plein d'attention envers son prochain. En témoigne l'honneur que leur a rendu le comité Yad Yashem en leur décernant le titre de justes parmi les nations pour avoir accueilli pendant la guerre la famille Béja, victime des persécutions nazies.

Solliès-Pont a rappelé la conduite courageuse et exemplaire des parents d'Anne-Marie en inaugurant le 16 juillet 2016 le square des Justes parmi les Nations qui porte leurs noms.

Anne-Marie s'engagea tôt dans sa jeunesse dans la voie tracée par ses parents, notamment au sein du mouvement de jeunesse "cœurs vaillants", mais aussi d'associations pour l'accompagnement et le soutien de jeunes femmes en perte de repères sociale.

Elle se maria en 1948 au château de Solliès avec le comte Robert de Boisgelin, issu d'une vieille famille de la noblesse provençale, avec lequel elle fonda à Saint-Martin-de-Pallières une grande famille composée de 8 enfants et de 29 petits-enfants. Ensemble, ils témoignèrent toute leur vie de leur profond engagement chrétien, animés d'une discrète générosité envers leur prochain, notamment les plus démunis, pour lesquels le don de soi fut leur ligne de conduite permanente.

Retournée à Solliès-Pont il y a plus de 20 ans, Anne-Marie s'est éteinte le 11 juillet 2021 dans la maison familiale, au cœur du village avec lequel elle partagea tant de souvenirs heureux et douloureux, entourée de l'affection des siens mais aussi de l'affectueux hommage des vieilles familles sollièspontoises.



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

La Vidéoprotection pour une amélioration de la sécurité



La commune, adhérente au syndicat mixte d'ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des Alpes-Méditerranée (SICTIAM), a commandé par le biais de cet organisme les études et la réalisation d'un nouveau système de vidéoprotection.

A terme, 63 sites seront couverts par la vidéoprotection, avec un centre de supervision en mairie qui comprendra un poste opérateur et un mur d'images de 8 moniteurs.

Toutes les entrées et sorties de ville seront équipées, avec des caméras à lecture de plaques, ainsi que les parkings.

Ces caméras de dernière génération seront télécommandables à distance.

Ce projet s'inscrit dans l'optique de la création du futur centre de supervision urbain intercommunal, qui mutualisera les locaux ainsi que les opérateurs dédiés à la surveillance de nos cinq communes.

À l'automne la première tranche de travaux a commencé, concernant la fiabilisation du site ainsi que l'enregistrement des données.

Sont également programmés le remplacement des anciennes caméras existantes ainsi que la création du réseau hertzien qui reliera toutes les caméras au centre de supervision.

Ce projet qui représente pour la commune une dépense de 1 536 000 € TTC, répartie sur 4 ans, améliorera la sécurité de la population et sera un outil efficace de dissuasion contre les nombreuses incivilités qui affectent notre quotidien.

La Métropole réalise une enquête à Solliès-Pont



Depuis septembre 2021, une étude est menée par la Métropole de Toulon Provence Méditerranée sur les pratiques de mobilité qui concerne 44 communes dans le Var.

Installée dans les locaux du CCAS de la commune, une équipe se propose de connaître le détail de nos déplacements quotidiens : nombre de déplacements, trajets, motifs (travail, étude, achats, tourisme, loisirs...), modes utilisés (voiture, moto, bus, covoiturage, train, vélo, marche...).

Le recueil de ces données est essentiel pour l'analyse de notre mobilité et l'évaluation des nouvelles pratiques à promouvoir ou à améliorer afin d'anticiper la mobilité de demain.

L'objectif de cette étude, qui rappelle celle effectuée en 2019 par l'Audat pour la CCGV, est de constituer une base de données actualisée, réaliste et objective des déplacements au sein de la Métropole Toulonnaise. Elle concerne 600 000 habitants vivant dans un cercle dont la circonférence va de Saint-Cyr à l'ouest, à Hyères au sud, à la Roquebrussanne au nord et au Lavandou à l'Est.

La commune et l'intercommunalité sont donc intéressées par cette enquête.

Après avoir subi plusieurs reports pour cause sanitaire, cette enquête, réalisée par la société ALYCE, selon la méthodologie du CEREMA, établissement public sous la tutelle de l'état, portera sur un échantillon de population de 11 500 personnes.

Les ménages participant à l'étude ont reçu un courrier officiel avant d'être consultés à leur domicile ou par téléphone.

Après l'analyse des données qui s'étendra du mois de janvier au mois de Juin 2022, les résultats sont attendus à l'été 2022.



POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

Attention aux risques d'inondations



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Gapeau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) sensibilise la population sur les risques d'inondations susceptibles de se produire de plus en plus fréquemment dans notre région.

D'après le recensement des enjeux mené dans le cadre du PAPI d'Intention, près de 800 bâtiments à usage d'habitation sont impactés pour une crue quinquennale (dont la probabilité d'apparition est d'une chance sur cinq).

Lors d'une crue centennale (une chance sur cent), ce chiffre s'élèverait alors à environ 2 700 bâtiments.

S'engager dans cette démarche, c'est :

- Protéger son foyer et ses occupants
- Préserver ses souvenirs
- Subir moins de dommages financiers
- Déplorer moins de dégâts matériels et de nettoyage
- Profiter d'un retour à la normale plus rapide

De quoi peut-on bénéficier ?

- D'un diagnostic personnalisé concernant la vulnérabilité de son logement face au risque d'inondation, qui est financé par le Syndicat Mixte.
- De propositions de travaux et de mesures adaptées.
- D'un accompagnement technique et financier financé à hauteur de 80% par l'Etat.

UNE VILLE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! HALTE AUX INCIVILITÉS

dépôts sauvages



REGLE 1
Ne jamais déposer de sacs poubelles à côté des conteneurs.

REGLE 2
Utiliser le tri sélectif pour les emballages recyclables (papiers, cartons, plastique, verre).

REGLE 3
Prendre RDV pour l'enlèvement des encombrants au 04 94 27 87 31.

A SAVOIR
La ville de Solliès-Pont a aménagé 17 SITES avec des conteneurs enlerrés ou semi-enlerrés. RDV sur @siltomat.

Tout type de déchets déposé sur la voie publique expose le contrevenant à une amende allant de 68 à 450 euros (article R 633-6 du Code Pénal).




LES DÉJECTIONS ANIMALES

Elles sont un combat quotidien pour des raisons évidentes de propreté et de salubrité.

Ce problème est récurrent malgré la mise en place de nombreux distributeurs de sacs. Cette incivilité représente une **dépense communale estimée à 35 000 euros par an** en moyenne (nettoyage de la voie publique et du territoire communal, commande annuelle de 70 000 sacs, demandes en matériel et en personnel).

Rappelons aux propriétaires d'animaux indécents l'amende prévue par le code pénal qui peut aller jusqu'à 450 euros (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015).

SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION



JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

Depuis le jumelage de Solliès-Pont en 2007 avec le 54^{ème} Régiment d'artillerie de Hyères, la commune a développé un riche partenariat avec les armées, notamment avec la Marine Nationale au cours de rencontres avec la base aéronavale de Hyères, la Préparation Militaire Marine, l'Ecole du Personnel de Pont d'Envol et plus récemment la frégate de défense aérienne Forbin.



Remise de fanion "Enseigne de Vaisseau Bertora"

Le samedi 16 octobre 2021, par une journée ensoleillée, une très belle cérémonie a eu lieu sur le parvis du jumelage de notre Château.

Les 40 stagiaires de la Préparation Militaire Marine recevaient ce jour-là le fanion "enseigne de Vaisseau Bertora", une cérémonie qui marquait leur engagement et la découverte pendant une année du monde des marins et l'apprentissage des valeurs portées par la Marine Nationale. Après les

allocutions du Capitaine de Frégate Olivier Luc, commandant de la Délégation au Rayonnement et à l'image de la Marine et du docteur Garron, maire de Solliès-Pont, les 40 stagiaires de la promotion entonnèrent le chant du marin.

La cérémonie se poursuit par la visite de l'exposition dédiée à la Résistance pendant la 2^{ème} guerre mondiale avant de se retrouver, stagiaires, cadres et familles, autour d'une sympathique collation dans le parc du Château.

Exposition sur le thème des combats et de la Résistance au cours de la 2^{ème} guerre mondiale



Cette très belle exposition s'est déroulée dans les deux salles d'exposition de la mairie du 10 au 22 Octobre 2021.

Réalisée par Jean-Claude Le Tallec, adjoint au Maire et correspondant Défense, aidé par un groupe de bénévoles dévoués avec le concours de nombreuses institutions comme le musée de l'artillerie de Draguignan, l'Office National des Anciens Combattants, le 54^{ème} Régiment d'artillerie de Hyères et la gendarmerie, cette exposition a recueilli un grand succès.

De nombreux visiteurs, mais aussi les élèves des écoles primaires de la commune et les collégiens ont profité de la riche documentation, de nombreux objets d'époque, de projections de films et de nombreuses armes dont un canon de 75.

Une belle exposition consacrée à une période trouble de notre histoire qui a attiré et intéressé un nombreux public.



Fête de la Libération le 24 août

Comme chaque année la commémoration de la libération de la commune a été l'occasion d'un rassemblement populaire qui a rendu hommage aux libérateurs de la commune après le débarquement allié du 15 août 1944.

Après les hommages rendus à la 9^{ème} Division Coloniale du Maroc et au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais à la stèle du Général Magnan, puis à la 1^{ère} Division Française Libre, la cérémonie s'est terminée par la remise de la médaille d'honneur de la ville à madame Maguy Maurin, qui honorait la mémoire de son père Marius Trabaud, un authentique résistant.

Il fut en effet un des membres fondateurs du Comité Clandestin de Libération, créé le 15 août 1944 qui allait rassembler autour de lui des patriotes bien connus dans notre communauté

comme Louis Morin, Georges Durando, André Sarrazin et Victor Malvardi.

En liaison avec les Mouvements Unis de la Résistance et des Maquis du Var, ces valeureux citoyens allaient apporter une aide précieuse à nos soldats et contribuer à la libération de notre territoire.

Journée des correspondants défense

Le 21 octobre 2021, la journée des correspondants défense du Var s'est déroulée à l'Ecole d'Application de l'Armée de Terre au Cannet des Maures sous la présidence du Colonel Luc Moulin, délégué militaire départemental du Var.

Au cours de cette journée à laquelle a participé Jean-Claude Le Tallec en sa qualité de correspondant Défense de la commune, différents thèmes traitant de la coopération civilo-militaire ont été abordés.

Invitation sur la Frégate de Défense Aérienne Forbin



Le lundi 18 octobre, sur l'invitation du capitaine de vaisseau Nicolas Molitor, commandant la Frégate de Défense Aérienne Forbin, le maire de Solliès-Pont s'est rendu à bord du bâtiment, accompagné du correspondant défense de la commune et de madame Huguette Bertrand Conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE).

Cette visite a été l'occasion de renouer avec l'équipage une relation interrompue pour cause de pandémie, une relation qui a pris naissance le samedi 12 novembre 2015, à l'occasion de l'inauguration de la salle d'honneur de notre château récemment rénové, en présence du capitaine de vaisseau Cluzel commandant du Forbin de l'époque, entouré d'une cohorte d'amiraux et, d'officiers généraux.

Dénommée Forbin, cette belle salle rappelle la mémoire de



Claude de Forbin, membre illustre de la vieille et illustre famille provençale qui posséda le château de Solliès-Pont jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Claude de Forbin était aussi un grand marin, amiral d'escadre de Louis XIV, qui se distingua au cours de nombreuses batailles navales en compagnie d'amis à la réputation bien établie comme le chevalier Pol et les corsaires Dugay-Trouin et Jean Bart.

Depuis 1885, la frégate est le 6^{ème} navire de guerre à porter le nom des Forbin.

Après la visite de ce bâtiment doté d'une technologie sophistiquée et dont la mission consiste à assurer la défense aérienne de l'escadre accompagnant le porte-avions Charles de Gaulle, le commandant convia ses invités à sa table pour partager un moment de convivialité où fut évoquée la reprise des échanges avec la commune, notamment avec le CMJE.

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe “Ensemble dans l'action”

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

A la fin du conseil municipal de septembre, Monsieur le Maire a marqué sa profonde désapprobation au sujet des 15% de personnes qui n'ont pas reçu les injections COVID-19. Nous souhaitons nous opposer à ces propos de division de la communauté nationale. Outre le fait que le Maire représente l'ensemble des Solliès-Pontois, même ceux qui n'ont pas son avis sur la réponse sanitaire à apporter, il est nécessaire de rappeler que la liberté de chacun doit être respectée.

Autre point bien différent mais toujours en opposition avec la majorité municipale, le conseil municipal d'octobre nous a proposé des noms de rues pour le nouveau quartier des Laugiers. Ces propositions ne sont pas le fruit d'une concertation, même au sein des élus de la majorité, mais le fait du prince. Or, une minorité des propositions relève de notre histoire locale. Voulant développer l'enracinement, nous avons proposé de choisir des personnages locaux et avons donc refusé ces propositions venus majoritairement de la terre entière qui n'ont pas de lien avec Solliès-Pont ou même avec l'actualité. Nous nous étions félicités du choix du nom d'Arnaud Beltrame pour le nouveau parking l'an dernier. Samuel Paty ne sera pas honoré dans notre nouveau quartier.

Groupe “Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire”

CHRISTIANE VINCENTS,
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Nous intervenons à chaque conseil municipal et dans les commissions conformément aux orientations de la liste sur laquelle nous avons été élus mais nos interventions ont très peu de poids : le système électoral fait que tout est décidé en arrièreboutique : la soi-disant « démocratie représentative » n'est aujourd'hui, à Solliès-Pont comme souvent ailleurs, qu'une forme d'entre-soi des élus de la majorité : même le choix du nom des rues se fait en très petit comité et que penser des décisions qui impacteront la vie des Solliès-Pontois : M. le Maire refuse en CM d'exprimer son intention de vote au Conseil Régional sur la privatisation de la ligne du TER Marseille-Nice.

Notre liberté est souvent entravée : le comité technique du 28 septembre, boycotté par les représentants du personnel, a dû être reporté ; pour savoir la cause de cet événement rarissime, votre élu a voulu rencontrer le personnel ...scandale !! Autre exemple : on entend parler en CM des “problèmes” à la crèche municipale (grève, menace de suppression) et les projets de crèches privées nous inquiètent : logique d'aller voir sur place mais il faut, pour pouvoir rencontrer les personnels, la présence de la hiérarchie, de l' élu de la majorité concerné : modalités peu favorables à une expression libre de ces personnels. Nous voulons directement le point de vue de ceux qui sont sur le terrain et qui savent autant que nous ce qu'est “le devoir de réserve” à ne pas confondre avec “la soumission”.

La démocratie c'est le respect de la règle

ALEXANDRA DELGADO
Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance

Extrait du JO Sénat, 07.10.2021

Hormis le cas où ils ont reçu une délégation du maire ou du président, les élus n'ont pas le droit d'intervenir à titre individuel dans l'administration de la collectivité et ne peuvent donc prétendre obtenir directement des services municipaux, départementaux ou régionaux la communication de renseignements ou de documents autres que ceux accessibles à tout habitant ou contribuable.

En conséquence, le maire ou le président peut définir les conditions dans lesquelles l'information sera fournie aux adjoints ou vice-présidents et conseillers, notamment en prévoyant qu'ils doivent “s'adresser directement à lui et non pas aux chefs de services municipaux pour obtenir les renseignements d'ordre administratif ou comptable dont ils estimeraient avoir besoin”.

Lorsqu'il définit ces conditions, l'exécutif d'une collectivité territoriale doit mettre en mesure les conseillers de disposer des informations auxquelles le public peut avoir accès dans les mêmes conditions que celui-ci. (CE Ass., 9 novembre 1973, commune de Pointe-à-Pitre, n°80724).

Mariages

- KERSUZAN Sylvain et GRANDIN Charlotte
- GUETTI Loris et SINTES Maryne
- ANDRÉ Régis et RAYNAUD Estelle
- BOURCHEIX Charles et SANGUINETTE Clémence
- DUVAL Eric et DALBESIO Milène
- BALHADE Adrien et RENDU Barbara
- FORNES Nicolas et MONSO Jennifer
- POLY André et BROS Brigitte
- LEPINAY Michel et CHELAIN Carole
- FELBER Mickaël et WALKIEWIEZ Audrey
- GUEBEY Georges et COMBES Priscillia
- OLIVIERI Christophe et GORLIER Nathalie
- TRANTOINE Richard et RAYNAUD Laetitia
- MAGREZ Julien et MOLLAR Amandine
- MIGNONE Kévin et BERNARD Elodie
- CHEVAL Eric et COCHIN Marie-Claire
- CAMPO Julien et PEREZ Elodie
- TEBBOUNE Karim et CHAOUICHE Haïfa
- DUPUIS Jérôme et MARHADOUR-TOMI Gaëlle
- JANNY Alexis et CASAMAYOU Anne-Claire
- SACKDA Marvin et LE TALLEC Mélanie
- FALCO Guillaume et DETTORI Laura
- MOURTIALON Romain et NAAL Justine
- DE GAILLANDE Romain et CARVIN Lisa
- GRANIER Thibaut et ROUZIES Kim
- BRUSETTI Stéphane et MICHOTEY Laetitia
- SAMB Mame et VERNET Joanna
- LECLERT Anthony et DAVION Leslie
- CHUPIN Jordan et BAL Véronique
- BILLON Benjamin et JUANICO Silvia
- BEUCHER Guillaume et WARNSMANN Nathalie
- LE BIHAN Jérémy et LAURERI Océane
- ARISI Mario et VIALLOM Margaux
- HENGBART Samuel et VIGUIE Alexandre
- MAGNIER MéliSSa et GALY Nadège
- BARGOIN Corinne et POPPE Franck
- COUSIN Thierry et GERMAIN Yvelise
- LHOTELLIER Dominique et NAUDOT Agnès
- WAYMEL Caroline et GNALDI Philippe
- MACAGNO Christine et PETROWICHE Dominique
- BLANC Benjamin et DEMORE Raphaëlle

Décès

- RAYNAUD Robert
- DE GAETANO Rosalie veuve BRACCO
- RAISON Lysiane épouse SALVANESCHI
- BAZIN Jack
- ABELLO Vittoria veuve VERUTTI
- DUTTO Louis
- MOLLET Marie-Françoise
- GALLI Gina veuve MARTIN
- GUILLOTEAU Pierre
- FOLCO Charles
- VERGNAUD Ginette épouse PELLEGRINO
- FALISE Simone veuve BOVIN
- RAYNAUD Maurice
- MACAIGNE Claude
- AUDIBERT Adèle veuve MOLINARI
- TRABAUD Georges
- BOULEXTEIX Josette veuve KOPCIO
- PERRET Jean-Pierre
- CHATELON Paul
- TILMANT Raymonde veuve GIOTARD
- ACROSSE Paul

Naissances

- MÉRER Charlie
- MALAVAUD Rudi
- ROUSSEL Eléa
- LARTISIEN Adèle
- MIGNON Tommy
- REMOLEUR Ombeline
- SAVELYEV Rhian
- DURAND Lindsay
- SCANNAPIECO Anna
- HABERT Emma
- GOGUELY Jules
- KARAKAS Eylon
- RUELLON Louise
- LAVIGNE Romy
- ALI-AHAMADA Sahir
- MOSCHETTI Mattéo
- TESTARD Noah
- BOUDEAU Luna
- BOUTILLON Elsa
- PAYET Thomas
- MUSSE Clément
- ROBAA Elena
- GAUTHIER Gabin Renato Roger
- FARETIE GODDARD Amy
- FARETIE GODDARD Anna
- NICOLLE Lysio
- HIRSON Raphaël
- GOURHAND Soen
- ROMERO Clara
- TURCAN Elio

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.



Bienvenue à Elio !

Une jeune varoise de 25 ans a donné naissance sur l'autoroute A7 à hauteur de Solliès-Pont à un beau bébé visiblement très pressé de faire la connaissance de son papa et de sa maman.

Tout s'est passé très vite en ce jour du 16 novembre 2021 dans les alentours de 10 heures.

Alors qu'il se dirigeait vers l'hôpital de St Musse, le jeune couple a dû se garer sur la bande d'arrêt d'urgence pour donner naissance à Elio qui a été enregistré au service de l'état civil de la commune.



Noël



à Solliès-Pont 2021

18 au 24 décembre
Au Château



Parade

Marché

Concerts

Animations

Patinoire

Pass sanitaire obligatoire

facebook : Solliès-Pont, j'aime ma ville Instagram : villedesolliespont

Renseignements 04 94 13 58 23 / Site : www.ville-sollies-pont.fr

